

ABONNEMENTS :

Edition Quotidienne : Canada et Etats-Unis \$3.00 Union Postale \$6.00 Edition Hebdomadaire : Canada \$1.00 Etats-Unis et Union Postale \$1.50

LE DEVOIR

Rédaction et Administration :

71A RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

TELEPHONE :

REDACTION : Main 7460. ADMINISTRATION : Main 7461

Directeur : HENRI BOURASSA.

FAIS CE QUE DOIS !

AVANT LE COMBAT

Ce journal n'a pas besoin d'une longue présentation. On connaît son but, on sait d'où il vient, où il va. Nous reproduisons, dans une autre colonne, le programme d'action, déjà connu, de la société dont le DEVOIR est la première oeuvre.

C'est ce programme que le journal va faire connaître à la foule, afin d'en assurer la diffusion et le triomphe. Et comme les principes et les idées s'incarnent dans les hommes et se manifestent par les faits, nous prendrons les hommes et les faits corps à corps et nous les jugerons à la lumière de nos principes.

Le DEVOIR appuiera les honnêtes gens et dénoncera les coquins. Dans la politique provinciale, nous combattons le gouvernement actuel, parce que nous y trouvons toutes les tendances mauvaises que nous voulons faire disparaître de la vie publique.

Nous appuyons l'opposition, parce que nous y trouvons les tendances contraires. Ces principes sont admirablement réunis dans la personnalité de son leader, M. Tellier. Le jour où ce groupe ne suivrait plus les inspirations qui le guident aujourd'hui, il nous trouverait sur sa route pour le combattre comme nous combattons les hommes au pouvoir.

A Ottawa, la situation est moins claire. Les deux partis s'enlèvent dans le marasme où gisait la politique provinciale il y a quelques années. Le souci de la conquête ou de la conservation du pouvoir semble être leur seul mobile. Depuis dix ans, des questions vitales se sont imposées à l'étude de nos parlementaires fédéraux : la guerre d'Afrique et l'impérialisme, la constitution des nouvelles provinces et le droit des minorités, la construction du Grand-Tronc-Pacifique et le régime des chemins de fer, l'immigration étrangère et le peuplement du territoire national.

Par une sorte de conspiration, les deux groupes parlementaires se sont entendus pour donner à chacun de ces problèmes, une solution où le droit, la justice, l'intérêt national ont été sacrifiés à l'opportunisme, aux intrigues de partis ou, pis encore, à la cupidité des intérêts individuels. A l'heure même où nous entrons en scène, le parlement est saisi d'une question de la plus haute importance qui n'est qu'un épisode nouveau du mouvement impérialiste : la construction d'une marine canadienne.

Assisterons-nous à une répétition de la comédie de 1899? Le peuple canadien sera-t-il la dupe des machinations et des misérables intrigues des partis? Le discours retentissant de M. Monk, à Lachine, nous donne l'espoir que la situation dangereuse et abrutissante où nous sommes ne durera pas. Le député de Jacques-Cartier peut être assuré de notre appui, s'il maintient son attitude avec fermeté, logique et persévérance.

Pour assurer le triomphe des idées sur les appétits, du bien public sur l'esprit de parti, il n'y a qu'un moyen : réveiller dans le peuple, et surtout dans les classes dirigeantes, le sentiment du devoir public sous toutes ses formes : devoir religieux, devoir national, devoir civique. De là le titre de ce journal qui a étonné quelques personnes et fait sourire certains confrères.

La notion du devoir public est tellement affaiblie que le nom même nous semble étranger à beaucoup d'oreilles honnêtes. Quant aux boutiques où, sous couleur de journalisme, on bat monnaie en exploitant la badauderie du public, les fonds secrets des gouvernements et la caisse des grandes compagnies, en vendant en gros ou en détail, principes, idées et programmes, le mot comme la chose doivent, en effet, y créer une impression divertissante. Cet étonnement et ces rires nous confirment dans la pensée que notre oeuvre est urgente et le non bien éhousé.

Du reste, qu'on ne s'effraie pas de l'austérité du titre : le devoir n'exclut pas la gaieté, au contraire. Sans doute, nous ne donnerons pas à nos lecteurs le genre de joyusetés qu'on trouve à foison dans les journaux à grand tirage et à petites images, comme les appelle, un jour, un modeste confrère : mais nous aurons une rédaction assez variée pour rendre le DEVOIR aussi agréable qu'utile.

Sur toutes choses — fond ou forme — nous n'avons songé un instant qu'il serait possible de plaire à tout le monde ni d'atteindre à la perfection. Notre ambition se borne à chercher à faire de notre mieux ce que nous préchons : le devoir de chaque jour. Nous espérons mériter la bienveillance, l'encouragement et les bons conseils des gens d'esprit et de bien. Quant aux autres, nous n'en avons cure.

HENRI BOURASSA.

L'AFFAIRE DUSSAULT-TURGEON

LE DEUXIEME ACTE DE LA COMEDIE

Les Commissaires du Port poursuivent M. Turgeon : c'est la grosse nouvelle du jour. On constatera, devant cette procédure, le sérieux et le bien-fondé de nos accusations contre l'ex-ministre des Terres.

La Commission réclame de M. Turgeon douze mille dollars de dommages, plus les lots 582A et 583B de Saint-Roch-nord, illégalement vendus par l'honorable Adélaïde Turgeon, ancien ministre dans le cabinet de Sir Lomer Gouin.

Il nous est inutile de repasser par le menu cette triste affaire, bien connue de nos lecteurs ; il suffira de constater qu'elle entre aujourd'hui dans une phase nouvelle, d'indiquer les résultats prochains ou éloignés de cette poursuite.

L'action, prise le trente décembre dernier, ne paraît pas encore avoir été signifiée. Dans tous les cas, elle n'est pas encore rapportée au greffe, et partant, à l'heure actuelle, M. Turgeon n'a pas à comparaître.

Les avocats des demandeurs sont MM. Dorion et Marchand. Il semble que pour cette affaire la Commission du Port ne s'est pas servie de son procureur ordinaire, Mre J.-A. Lane. C'est le bâtonnier du barreau qu'elle a requis pour sa cause, le même qui fut l'avocat de M. Gouin contre Fournier.

Ceci est particulier ; mais la droiture et l'intégrité naturelles de Mre Dorion sauront l'empêcher, nous en sommes assurés, de se prêter aux trafics ou aux transactions louches qu'on pourrait lui demander. Nous ne pouvons croire qu'il consente à être un avocat de paille pendant que les autres mangeront le foie de la créche.

Car les mauvaises langues, — il s'en trouve hélas! même à Qué-

A NOS AMIS

Les lecteurs du "DEVOIR" sont tous ou presque tous nos amis. Le "DEVOIR" n'épargnera, pour défendre les idées qui nous sont chères à tous, aucun effort, aucun sacrifice. Nous sommes également assurés de la bonne volonté et du dévouement de nos amis.

Ils peuvent nous aider de maintes façons : en s'abonnant d'abord, et en faisant abonner leurs amis; en nous réservant leur publicité; réclames, cartes d'affaires, avis judiciaires, etc.; en nous communiquant, sur les questions d'intérêt général, tous les renseignements qui viennent à leur connaissance, etc.

C'est peu de chose que de donner un coup de téléphone au journal (Main 7460) ou de mettre sous enveloppe un billet de cinq ou dix lignes, une simple découpe, et pourtant ces indications sommaires peuvent être le point de départ d'une grande enquête ou, tout au moins, fournir à journal le moyen de compléter et parfois de rectifier une information antérieure.

C'est avec les petits ruisseaux que se font les grandes rivières... Nous comptons sur vos amis. Ils peuvent compter sur nous.

Le "congrès" de ce soir

La lettre de convocation du "congrès" appelé à former la deuxième liste de candidatures pour la mairie et le Comité exécutif se lit ainsi : Monsieur, Quartier Saint-Jacques.

Vous êtes invité, par les présentes, à vous rendre comme délégué à une convention municipale, à laquelle tous les quartiers de la ville seront représentés, pour voter les bases d'une association de protection municipale et discuter les questions relatives à la mairie et au bureau de comptable.

Cette convention aura lieu lundi soir prochain, le 10 janvier, à 8 heures précises dans la salle des spectacles du Manège National, boulevard Saint-Laurent.

P.S.—La présente lettre vous servira de carte d'entrée. Veuillez ne pas oublier, car nul ne sera admis sans cette lettre.

COMITE PROVISOIRE : Honorable J.-P.-B. Casgrain, président. Représentants : Centre, G. Desaulniers; Duvernier, Rodolphe Monty, C.R.; Duvernier, J.-A. Chevrier; Est, Ludger Gravel; Hochelaga, A.-A. Desrochers; Laurier, Trofflé Bastien; LaFontaine, Maxime Lamarche; Mont-Royal, J.-A. Charrette, M.D.; Ouest, E. Goff Penny; Papineau, Herculé Dupré; S.-André, J.-M. Duff; Ste-Anne, M. J. Walsh; Ste-Catherine, J. S. Marotte; S.-Denis, Emile Sauriol; S.-Gabriel, A. Lachapelle; S.-Georges, G. A. Morrison; S.-Henri, Louis Carrière, C. B. R.; S.-Jacques, J.-W. S. Harris; S.-Jean-Baptiste, T. A. Grothé; S.-Joseph, E.-A. Sauvageau; S.-Laurent, Jos. Miller; S.-Louis, César Lemay; Ste-Marie, S. Christin.

BILLET DU SOIR MON ENCRIER C'est un bel encrier tout flamboyant, rempli jusqu'au bord de bonne encre fraîche et claire. Oh! le merveilleux liquide! Comme il fera d'agréables et laborieuses sur sur certains visages!

Et s'il coule facilement! Il glisse sous la plume comme une goutte de XXX dans le gosier du voisin.

Je gagerais que voilà de l'encre qui n'a pas gelé; on s'aperçoit bien qu'on a chauffé donc, ici! Nous n'habitons donc plus les froids régions de l'opposition, comme disent M. Larue, mon barbier, et M. Rodolphe Lemieux?... C'est du luxe, et je proteste... Monsieur l'Administrateur, vous êtes d'une extravagance, d'une prodigalité, d'une débauche, et je vous dénoncerai à votre Bureau de Direction!

L'encrier, sans être de bronze ou d'argent, a bien dû coûter treize sous. C'est du luxe aussi, mais du luxe de bon aloi.

Mes yeux, charmés, vont de cet objet à la grosse bouteille d'encre qu'on vient de m'apporter. Une bouteille, une pleine bouteille. De quoi bouillir tout un ministère. Attendez un peu, Monsieur Gouin, nous vous en ferons boire!

Cependant que je m'absorbe en ces douces pensées, M. l'Administrateur est arrivé à moi : — Monsieur, m'a-t-il dit, faites de ceci l'emploi qu'il vous plaira ; je n'ai rien à y voir. Je vous en aurais toutefois beaucoup de gratitude si vous vouliez désormais éviter les libelles...

Monsieur, ai-je répondu, allez plutôt prêcher la pudeur aux Langellier (1), la resignation aux échoués et la douceur aux panthères! Libelliste je suis, libelliste je resterai. Je n'y puis rien, et vous pouvez d'avance en prendre votre parti. Une ère nouvelle va s'ouvrir pour les huissiers et les avocats, et vous seriez vous-même épouvané si vous pouviez prévoir le nombre de procès qui vont sortir de cet encrier.

— Ouf!... Eh bien tant pis pour vous : vous êtes encore en prison. — Cette fois, j'y apporterai mon encrier. JULES FOURNIEE.

Pour lui donner leur coup de pied au derrière, les patrons de M. Godfroy Langlois ont dû le prendre de bien bas. En revanche, ils se courraient pas grand risque de manquer le but; au moral comme au physique, ce petit bonhomme est encore plus épais qu'il n'en a l'air.

OLIVIER ASSELYN.

VOYAGEURS, dans tous les hôtels, sur tous les chemins de fer, à toutes les gares, demandez le "Devoir". Il est actuellement seul sur les rangs.

Nous sommes d'aussi bonne race...

On vient de distribuer aux journaux de la province de Québec le rapport du ministre des Travaux publics et celui de la Commission des Chemins de fer pour l'exercice terminé le 31 mars 1908.

Le 31 mars 1908, vous avez bien lu et cela vous dit à quel point encore, grâce à notre apathie, grâce à des habitudes demi-séculaires — où nous ne cherchons point, pour le moment, à faire la part de la mauvaise volonté — on se moque de nous à Ottawa.

Toute la presse anglaise possède, depuis dix ou douze mois, ces documents. Elle a pu les analyser, les citer, en faire de copieux extraits. Les électeurs de langue anglaise ont également pu les utiliser avec avantage, et recueillir de précieux renseignements, tandis qu'un retard voulu privait de tous ces bénéfices les journaux et les citoyens de langue française.

Notez du reste qu'au témoignage même de M. Fisher, rien ne justifie, rien n'excuse un pareil état de choses.

M. Fisher est un esprit distingué, qui n'embarassent point les préjugés de race. Lorsqu'on lui fit remarquer que l'Annuaire Statistique, dont la publication relève de son ministère, n'était donné au public français qu'avec une année de retard, il déclara tout net qu'il en fallait finir avec un pareil désordre.

Le moyen? il est très facile. Et c'est encore M. Fisher qui s'empresse de nous l'indiquer. Il suffirait que les traductions, au lieu d'être faites sur le texte anglais imprimé, fussent basées sur le texte manuscrit et que les deux versions fussent ensuite et simultanément imprimées.

Rien de plus simple et de plus facilement réalisable, pourvu qu'on y apporte un peu de bonne volonté. M. Fisher a mis en pratique ses propres conseils et dès les premiers jours de la présente session, les feuilles ministérielles étaient tout heureuses de nous annoncer que, pour la première fois depuis la Confédération, deux ou trois rapports ministériels avaient été la même journée présentés en français et en anglais.

Pour la première fois depuis la Confédération! C'est un joli commentaire de notre lâcheté et de notre apathie.

Mais un esprit nouveau souffle sur la race et il faut imposer aux bureaucrates et au rond-de-cuir d'Ottawa le respect de notre langue et de ses droits.

L'énergie de quelques hommes de cœur, la loyauté de fiers Anglo-Saxons du type de M. Fisher ont opéré un commencement de réforme.

Mais nos compatriotes de langue anglaise, s'ils étaient à notre place, ne se contenteraient pas d'un succès éphémère ou partiel. Ils nous poseraient point les armes qu'ils n'eussent assuré le respect de tous leurs droits.

Nous sommes d'aussi bonne race et nous saurons le prouver. OMER HEROUX.

LE CARDINAL SATOLLI

Le cardinal Satolli vient de succomber à la maladie qui le minait depuis des mois. Il était âgé de plus de soixante-dix ans.

Préfet de la Congrégation des Etudes, président de l'Académie pontificale romaine de Saint-Thomas d'Aquin, ancien délégué apostolique aux Etats-Unis, le cardinal Satolli aura été l'un des bons serviteurs de l'Eglise. C'était une intelligence distinguée, servie par de très fortes études.

Le cardinal Satolli s'est particulièrement intéressé au perfectionnement des études ecclésiastiques. On dit couramment qu'au dernier Concile, c'est lui qui vainquit les suprêmes résistances du cardinal Sarro.

Nous lui devrions donc, dans une certaine mesure, l'accession au trône du pape actuel.

NOTRE CHRONIQUE FINANCIERE Nous commencerons demain la chronique quotidienne des opérations de bourse à Montréal. Basée sur des renseignements fournis par les financiers les mieux réputés de la métropole, elle sera pour nos lecteurs d'un grand secours dans le choix des valeurs en vente sur les divers marchés. Nous y joindrons un tableau indiquant pour la journée même les cotes des actions des compagnies financières, industrielles et minières. Il va sans dire que notre chronique financière sera une simple expression d'opinion et ne devra pas être assimilée à un conseil d'achat ou de vente.

LA VIE QUEBECOISE

LES ELECTIONS MUNICIPALES

QUEBEC BOUGE.—GRANDDEUR ET DECADENCE DE "SIR GEORGES GARNEAU" — LES AMBITIONS DE M. CHOQUETTE ET LES INTRIGUES DU PARENTISME.—LES SURPRISES POSSIBLES.—L'ATTITUDE DES NATIONALISTES.

LES PASSE Les gens de Montréal disent volontiers que nous sommes une ville paisible; ils disent même: endormie. Erreur profonde: comme le bon Homier, quelquefois Québec sommeille, mais il ne dort jamais... que d'un oeil.

L'annonce d'élections prochaines crée toujours dans notre "bonne" ville, une période de fièvre intense. Aussi cette année plus que jamais, les élections municipales causent-elles de l'animation. Qui sera maire? C'est ce que l'on se demande, depuis le sommet du Cap Diamant jusqu'aux rives enlaidies de la rivière Saint-Charles.

Le maire actuel, comme vous le savez, est un Anglais du nom de GARNEAU, (ou Gurnow). On croit, — l'annonce d'élections prochaines crée toujours dans notre "bonne" ville, une période de fièvre intense.

Jamais candidat à la mairie ne jouit d'une plus grande popularité que si George (sic) Gurnow (ou Garneau). C'était un homme intègre, parlant bien les deux langues, connaissant les affaires. Il fut porté au pouvoir par le courant anti-parentiste, grâce surtout au travail ardu des nationalistes.

Jamais popularité n'a fondu aussi rapidement, et il n'y a pas de neige au chaud soleil de mai qui n'ait des forces de résistance étonnantes à côté de la popularité de M. Garneau (ou Gurnow), dans la cité de Québec. La raison de tout cela est double: d'abord le premier acte de M. Garneau fut d'abandonner ses amis, qui l'avaient élu. Il tourna le dos à la doctrine de la réforme au Conseil de Ville, populairement aimé, mais qui avaient le défaut d'être, l'un, chaud conservateur, l'autre ardent nationaliste.

Et ce fut sous le régime de M. Garneau qu'éclata l'assemblée de Saint-Roch, où la police avait l'ordre de ne pas intervenir pour protéger la foule et les orateurs.

M. Garneau fit aussi aller ses députés dans la politique, en allant présenter au tribunal de M. Turgeon et de Bellechasse, Jacques La, il passait pour ROUGE, mais il ne s'était jamais montré comme tel.

Le peuple lui aurait peut-être pardonné son abandon de ses partisans, les meilleurs et les plus désintéressés, mais son rôle avant le IIIème renouveau n'aurait pas été de ruiner dans l'affection publique.

Sir George (sic) n'éleva pas la voix en protestation, lorsque les fêtes de Champlain furent transformées en une apothéose de la conquête anglaise. La vigoureuse campagne de la presse nationaliste empêcha, en partie, la réussite du programme impérialiste, pas assez cependant pour que le maire de Québec comprit que ce n'était pas le moment pour lui d'acquiescer à un titre de la main des vainqueurs.

Cette longue digression nous fait voir qu'une réélection pour M. Garneau est une impossibilité. Disons du reste qu'il n'y songe pas, ou, s'il y songe, c'est tout seul et en cachette.

II L'AVENIR Pendant tout ce temps-là, les parentistes avaient perdu le pouvoir. Mais ils n'avaient pas perdu l'envie d'y retourner. Tentent-ils vraiment d'y retourner? Cela est dans l'ordre des choses possibles, même probables.

Ils exploitent en leur faveur l'impopularité du maire Gurnow. Seulement, ils n'ont pas de candidats à la mairie. Ils en cherchent un avec rage, avec passion, avec douleur. Quelqu'un, ils en trouvent, mais ils se rendent vite compte que tous leurs colosses ont des pieds d'argile.

C'est ainsi qu'ils ont successivement mis de côté, comme battus d'avance, le chef suprême du parentisme à Québec, M. Alexandre Taschereau, et des seconds violons comme MM. Cyrille Delage, Rodolphe Audette, Georges Tanguay, etc.

Ils semblent aujourd'hui avoir arrêté leurs vus sur M. James McCarthey, autrefois de la Frontenac Gaz. M. McCarthey acceptera-t-il? Et, s'il accepte, sera-t-il élu?

C'est un Irlandais catholique, parlant parfaitement le français, intelligent, joli garçon, et très riche. Trop riche même, puisqu'il vient de laisser sa compagnie de gaz se fondre dans le trust de M. Forget.

Comme le prix du gaz a, depuis, triplé, le service des tramways diminue; il faut tout l'avantage des parentistes pour chercher à faire la lutte avec un candidat à qui on reprochera sans doute toutes ces choses.

Mais, me direz-vous, essayant avoir la majorité du Conseil, pourquoi ont-ils tant de difficultés avec le maire? III LE PRESENT Ah! c'est que le gros candidat à la mairie, et celui dont les parentistes ne veulent aucunement, c'est le sénateur Choquette.

Seulement, il y a dans l'ombre, une Néméus qui le guette, sous les traits grassouilletes et froquées de Siméon-Napoléon Parent. Le Louis XI municipal a naturellement ses acolytes. Olivier-Duval, que nous pourrions retrouver dans M. Uric Barthe, et les aides, Trois-Echelles et Desjardins, seraient en M. Philippe Paradis et Sam. Desrochers. — Deux de nos figures politiques les plus connues.

M. Parent a juré que Choquette ne serait pas. Choquette a juré qu'il le serait. Attendez la fin: elle sera curieuse, cette querelle de famille libérale et pourrait bien nous apporter des surprises, dont le parfum ne sentira pas le lin.

Ainsi, j'ai su qu'on forcerait peut-être M. Choquette à expliquer comment il fait qu'une fois déjà, candidat à la mairie, il abandonna brusquement la bataille et le poste de directeur du "Soleil".

Si l'on fait cela, ce sera curieux, et si les informations manquent, ou si l'attaque mollit, je fournirai au "Devoir", et avant peu, des renseignements inédits, et d'un pittoresque achevé.

IV LA LUTTE La lutte sera donc chaude; et laquelle des adversaires se vante. On discute sans doute la question de la des autres compagnies de chemin de fer. Ceci est une des plus grandes malpropétés qui se soient encore vues dans notre histoire politique. J'y consacrerai sous peu un article de renseignements et d'enseignements. Ce serait trop long aujourd'hui et l'espace me manque. En attendant, les adversaires commencent à se mesurer de l'œil. Ils ne valent guère mieux les uns que les autres et les honnêtes gens n'auront que pour l'occasion de voter.

On dit que bon nombre d'échevins actuels ne se représenteront pas. V LES NATIONALISTES La bataille n'est pas encore engagée mais elle apportera des surprises. Les nationalistes et les conservateurs tiennent la balance du pouvoir. Toute la jeunesse de Québec, les jeunes gens de profession, les jeunes marchands, commis, ouvriers, étudiants, sont nationalistes. C'est une grande force qui, dominant avec ensemble, emporte généralement la position.

Entre parentistes et "choquetteistes" il n'y a aucun choix à faire, mais les coeurs se soulèvent trop, l'indignation finira par triompher, et déjà une troisième candidature se dessine à l'horizon.

On parle de l'échevin Fiset, comme maire. C'est un fort candidat. Il aurait pour lui nombre de libéraux qui ne peuvent avoir Choquette; il habite dans Saint-Sauveur — la partie qui commandera le plus grand vote — il aurait pour lui le vote ouvrier, les "bleus" naturellement et les nationalistes, qui estiment en M. Fiset une grande intégrité, de la générosité de caractère et une grande connaissance des besoins de notre ville.

On parle de l'échevin Fiset, comme maire. C'est un fort candidat. Il aurait pour lui nombre de libéraux qui ne peuvent avoir Choquette; il habite dans Saint-Sauveur — la partie qui commandera le plus grand vote — il aurait pour lui le vote ouvrier, les "bleus" naturellement et les nationalistes, qui estiment en M. Fiset une grande intégrité, de la générosité de caractère et une grande connaissance des besoins de notre ville.

On parle de l'échevin Fiset, comme maire. C'est un fort candidat. Il aurait pour lui nombre de libéraux qui ne peuvent avoir Choquette; il habite dans Saint-Sauveur — la partie qui commandera le plus grand vote — il aurait pour lui le vote ouvrier, les "bleus" naturellement et les nationalistes, qui estiment en M. Fiset une grande intégrité, de la générosité de caractère et une grande connaissance des besoins de notre ville.

On parle de l'échevin Fiset, comme maire. C'est un fort candidat. Il aurait pour lui nombre de libéraux qui ne peuvent avoir Choquette; il habite dans Saint-Sauveur — la partie qui commandera le plus grand vote — il aurait pour lui le vote ouvrier, les "bleus" naturellement et les nationalistes, qui estiment en M. Fiset une grande intégrité, de la générosité de caractère et une grande connaissance des besoins de notre ville.

On parle de l'échevin Fiset, comme maire. C'est un fort candidat. Il aurait pour lui nombre de libéraux qui ne peuvent avoir Choquette; il habite dans Saint-Sauveur — la partie qui commandera le plus grand vote — il aurait pour lui le vote ouvrier, les "bleus" naturellement et les nationalistes, qui estiment en M. Fiset une grande intégrité, de la générosité de caractère et une grande connaissance des besoins de notre ville.

On parle de l'échevin Fiset, comme maire. C'est un fort candidat. Il aurait pour lui nombre de libéraux qui ne peuvent avoir Choquette; il habite dans Saint-Sauveur — la partie qui commandera le plus grand vote — il aurait pour lui le vote ouvrier, les "bleus" naturellement et les nationalistes, qui estiment en M. Fiset une grande intégrité, de la générosité de caractère et une grande connaissance des besoins de notre ville.

On parle de l'échevin Fiset, comme maire. C'est un fort candidat. Il aurait pour lui nombre de libéraux qui ne peuvent avoir Choquette; il habite dans Saint-Sauveur — la partie qui commandera le plus grand vote — il aurait pour lui le vote ouvrier, les "bleus" naturellement et les nationalistes, qui estiment en M. Fiset une grande intégrité, de la générosité de caractère et une grande connaissance des besoins de notre ville.

On parle de l'échevin Fiset, comme maire. C'est un fort candidat. Il aurait pour lui nombre de libéraux qui ne peuvent avoir Choquette; il habite dans Saint-Sauveur — la partie qui commandera le plus grand vote — il aurait pour lui le vote ouvrier, les "bleus" naturellement et les nationalistes, qui estiment en M. Fiset une grande intégrité, de la générosité de caractère et une grande connaissance des besoins de notre ville.

On parle de l'échevin Fiset, comme maire. C'est un fort candidat. Il aurait pour lui nombre de libéraux qui ne peuvent avoir Choquette; il habite dans Saint-Sauveur — la partie qui commandera le plus grand vote — il aurait pour lui le vote ouvrier, les "bleus" naturellement et les nationalistes, qui estiment en M. Fiset une grande intégrité, de la générosité de caractère et une grande connaissance des besoins de notre ville.

On parle de l'échevin Fiset, comme maire. C'est un fort candidat. Il aurait pour lui nombre de libéraux qui ne peuvent avoir Choquette; il habite dans Saint-Sauveur — la partie qui commandera le plus grand vote — il aurait pour lui le vote ouvrier, les "bleus" naturellement et les nationalistes, qui estiment en M. Fiset une grande intégrité, de la générosité de caractère et une grande connaissance des besoins de notre ville.

On parle de l'échevin Fiset, comme maire. C'est un fort candidat. Il aurait pour lui nombre de libéraux qui ne peuvent avoir Choquette; il habite dans Saint-Sauveur — la partie qui commandera le plus grand vote — il aurait pour lui le vote ouvrier, les "bleus" naturellement et les nationalistes, qui estiment en M. Fiset une grande intégrité, de la générosité de caractère et une grande connaissance des besoins de notre ville.

LETTRE D'OTTAWA

La question du budget.—De Gargantua, de Pantagruel et de M. Fielding.— Le traité franco-canadien.—A l'assaut de l'autonomie provinciale.— L'affaire de la "North Atlantic Trading Co."—Les dessous de notre système d'immigration.—Un danger national.—L'affaire du Transcontinental.—Un gros et piquant débat en perspective.—Il faut une enquête.

Ottawa, le 10 janvier 1910. Le "DEVOIR" me charge de faire pour ses lecteurs la chronique parlementaire d'Ottawa.

La tâche est lourde de responsabilité. Je l'accepte néanmoins, ardemment décidé par avance à y appliquer toute mon énergie et ma bonne volonté.

Le journaliste, assis dans la tribune de la presse, à Ottawa, écrit au fil de la plume, parmi le bruissement des voix et le tintement des applaudissements, ses impressions de scène. Son devoir, c'est de dire sans parti-pris ce qu'il croit être la vérité, si pénible soit-elle parfois.

J'aurai donc, par-dessus tout, le profond souci de renseigner mes lecteurs de la manière impartiale. Y réussir sera ma seule ambition.

Et tout d'abord, pour mieux entendre les débats qui vont reprendre demain, ressons à larges traits le travail du parlement fédéral du 11 novembre au 17 décembre derniers.

A vrai dire, la discussion fut plutôt terne. La Chambre n'a pas encore abordé de front le sujet grave entre tous, celui de la marine canadienne. J'espère de vous donner demain quelques détails intéressants sur le grand débat en perspective et sur l'état d'âme de nos députés, à la veille de cette grave affaire. Pour aujourd'hui, nous ne causerons, si vous le voulez bien, que des questions de second plan, assez importantes néanmoins, qui ont jusqu'ici occupé l'attention de nos parlementaires.

L'exposé budgétaire pour l'année 1909-1910 et les prévisions fiscales pour l'année 1910-1911 ont été lus et ont fait un débat, clos provisoirement à la veille des vacances de Noël. La Chambre le reprendra dès mercredi, pour le terminer Dieu sait à quelle date. On connaît bien l'instant où nos députés commencent à parler sur ce sujet, mais nul ne peut prédire le jour où cette avalanche de discours "d'omnibus rebus scilicet et quibusdam aliis" — à ses heures, la Chambre devient une collection de Pie de la Mirandole ou de gens connus de demain quel- qu'un dans le silence ou deviera vers d'autres sujets.

M. Fielding, par la quatrième fois depuis 1896, a annoncé un surplus dans les finances du pays. L'après-midi, cet excellent des discours sur les dépenses dépassera pour l'année fiscale courante, la somme de dix-sept millions. Le trésor encaissera 98 millions de revenus, il en dépensera 81 millions seulement. Et, l'an prochain, les recettes nationales dépasseront cent millions. M. Fielding s'en félicite, — pour employer une expression chère à M. Mouséou, — et c'est son droit, car il gère lui-même le trésor grandissant de l'Etat.

Rebelle à cet équilibre, après avoir raconté l'histoire de l'Etat, M. Fielding a dit que le budget de l'année en cours, et profitant à vue d'œil, tout son père s'occupait par affection naturelle. L'ouï s'est tout de suite que les méandres de l'histoire de Gargantua et de Pantagruel, l'on avait négligé de prendre toutes les mesures aptes à favoriser prudemment son développement.

Le Gargantua canadien a, lui aussi, un fils qui croit fort vite et, Pantagruel allié, devient une part de la large des revenus nationaux. C'est la dette publique, dont le total dépasse 372 millions. Si l'on ne prévoit dès aujourd'hui à modérer son appétit vorace, le Canada pourrait bien s'en trouver embarrassé dans l'avenir.

L'opposition a fait au gouvernement, — auquel elle reproche de ne pas agir assez tôt en l'occurrence, — une suggestion raisonnable, celle-ci : "Créer donc un fonds d'amortissement pour la dette au début de 1907, et cela se pratique dans la Grande-Bretagne. Si vos surplus ne sont pas fictifs, affectez-en une partie à cette fin. Vous agirez ainsi avec prévoyance et le pays, plus tard, en bénéficiera d'autant."

Nous aurons occasion, au cours de nos prochaines chroniques, de revenir sur la question du budget. Aussi n'éprouvons-nous nul scrupule à nous en écarter, pour l'heure.

Le traité de commerce franco-canadien, dont les négociations préliminaires s'aggraverent en 1907, fut rejeté par la sanction définitive du parlement fédéral. Un simple échange de notes diplomatiques entre Londres et Paris suffira maintenant, si ce n'est déjà fait, à l'heure actuelle, pour qu'il s'applique.

Les négociations préliminaires, commerciales entre la France et le Canada.

Il n'est point dans le cadre de cette chronique d'énumérer les produits des deux pays appelés à bénéficier de cette nouvelle législation tarifaire. Ce serait fastidieux.

Notons néanmoins qu'une clause supplémentaire de cet accord en diminue de beaucoup le portée; puisque les animaux canadiens en état d'engraissement pour la boucherie ne peuvent désormais profiter des dispositions de ce nouveau traité. Ils le peuvent, en termes de la convention originale, mais l'influence des éleveurs français, soucieux de la concurrence que pourrait leur faire, sur le marché de France même, les éleveurs canadiens, a réussi à y faire insérer cette modification.

La droite a magnifié l'importance de cette entente commerciale; la gauche, — moine trente-sept députés, — en a approuvé la teneur après l'avoir vertement critiquée. M. Nantel et Paquet ont donné la note juste, quand ils ont affirmé ceci: "Le Canada ne retirera peut-être point d'avantages considérables immédiats de cette nouvelle entente, qui n'est pas parfaite, mais elle bénéficiera de diverses façons, dans un avenir assez prochain."

Qu'elle soit, comme toute, avantageuse pour les deux pays, c'est l'avis de M. l'amiral de Cuverville, un ami des Canadiens-français, qui disait, au Sénat français: "Je voterai la convention, parce que pour ma part, j'estime qu'il est de notre intérêt d'aider au développement des Canadiens-français. Je suis convaincu que cette nationalité est appelée à une grande extension; aidons-la généreusement; nous en retirerons des avantages certains."

Depuis la Confédération, les autorités fédérales n'ont jamais négligé l'occasion de faire de fréquentes incursions sur le domaine des prérogatives provinciales. L'autonomie des provinces en a fort souffert. Il ne se passe pas de session que la Chambre des Communes d'octroie encore des chartes féodales à des compagnies de chemin de fer ou de navigation purement locales et dont les affaires relèvent des seules législatures provinciales. Ces empiétements, contre lesquels le parti ministériel d'aujourd'hui a maintes fois protesté avec véhémence, de 1878 à 1896, sont d'occurrence fréquente. Ils se continuent d'une année à l'autre. Citons-en un exemple récent: la tentative de M. Guthrie à propos de l'enseignement technique.

AUX HOMMES D'AFFAIRES

Pourquoi le "Devoir" est un intermédiaire d'annonce de premier ordre.

Peu de réclame, et seulement de la réclame choisie! Pas de place pour l'exploitation et le charlatanisme! Une clientèle de lecteurs comme aucun autre journal n'en possède!

Peu de réclame, et seulement de la réclame choisie! Pas de place pour l'exploitation et le charlatanisme! Une clientèle de lecteurs comme aucun autre journal n'en possède!

On nous permettra d'exposer brièvement ici quelques-uns des avantages tout particuliers que le "DEVOIR" offre à ses clients d'annonces.

Le "DEVOIR" est la propriété d'une compagnie solide—La Publicité (limitée)—qui compte près de 500 ACTIONNAIRES dans la province de Québec—dont environ 400 à Montréal.

C'est non-seulement une garantie de solvabilité, mais l'assurance d'une promptitude et abondante diffusion: chacun de ses actionnaires est un AGENT DE PROPAGATION pour le journal.

Le "DEVOIR" est assuré, dès le début, d'une clientèle considérable. Grâce à la vigueur de sa rédaction et à la variété de ses renseignements, ses amis le liront avec sympathie, ses adversaires avec curiosité, tous avec intérêt.

Il aura non-seulement la QUANTITE, mais encore et surtout la QUALITE des lecteurs ouvriers comme des hommes d'affaires ou de professions libérales.

Nous affirmons sans crainte que le "DEVOIR" comptera dès le début LA PLUS FORTE CLIENTELE canadienne-française dans la classe la plus LISIBLE et la plus ACHETANTE de Montréal.

Le "DEVOIR" ne contiendra pas plus de six à huit pages. Il ne publiera que des matières propres à intéresser ses lecteurs.

Il sera donc facile de disposer son contenu de telle sorte que TOUTES LES PAGES où il y aura des annonces contiendront au moins trois colonnes de matières à lire QUI SERONT LUES.

Dans les journaux à 16, 24 ou 32 pages, votre annonce, servie parmi des centaines d'autres, n'est pas même aperçue par un lecteur sur cinquante. Dans le "DEVOIR", votre annonce sera VUE et LUE, tous les jours, par plus de la moitié des lecteurs.

Qu'est-ce qui importe à l'annonceur? Le tirage du journal? Non, c'est le nombre de lecteurs, acheteurs possibles, qui VOIENT et LISENT son annonce.

Le "DEVOIR" est LE SEUL JOURNAL QUOTIDIEN à Montréal, où votre annonce puisse attirer l'attention de tous les lecteurs.

Grâce à son organisation et à ses méthodes nouvelles, le "DEVOIR" va même réaliser ce qu'aucun autre journal quotidien n'a encore tenté à Montréal: CHOISIR SA CLIENTELE d'annonceurs.

Désirés à faire un journal absolument recommandable, dont aucun père de famille ne soit obligé de cacher une page ou l'autre à ses enfants, NOUS

trois à ses adversaires, — les critiques emportées et les violentes accusations de maladministration.

Les documents produits il y a quelques semaines devant la Chambre et relatifs à la démission, en juin dernier, de M. Hugh Lumsden, ingénieur en chef de la Commission de Transcontinental, serviraient de base à une attaque de l'opposition contre certaines méthodes en usage sur le parcours du nouveau chemin de fer trans canadien.

Il faut en croire M. Lumsden lui-même, que le projet de loi, en ce qui concerne les travaux de démolition et de reconstruction de la ligne de chemin de fer, est un projet de loi de confiance.

Il a été pratiqué sur le tracé du Grand-Tronc-Pacifique des tranchées d'excavations et des remblais considérables. On établit des prix pour les travaux de mine et de creusement ainsi qu'il est dit dans le rapport de la Commission. M. Lumsden avait donné des ordres catégoriques quant à la classification des matériaux extraits du sol, au cours de ces travaux.

En fait, il affirmait, après une tournée dans certains districts où l'accompagnement à titre d'inspecteur, deux autres ingénieurs, MM. Keilber et Schreiber, que l'on avait classifié comme du roc et payé comme tel le sable déplacé pendant cette entreprise: de la sorte, le pays qui défrayait partiellement le coût de construction de la voie a dû perdre, pendant ces travaux, d'argent considérable. A la suite de ces découvertes, M. Lumsden donnait sa démission comme ingénieur en chef, afin de protester contre le fait que les ingénieurs chargés de surveiller les travaux avaient désobéi à ses ordres et manqué à leur devoir.

La Commission affirme, de son côté, que l'examen des arbitrés fut sommaire, incomplet, injuste, et que les surveillants, des travaux ont fait tout leur devoir.

M. Grant, successeur de M. Lumsden, a tout de même, après examen de certains travaux, dans deux sous-sections du chemin de fer, fait rapport que, dans les zones B et P, il y avait eu surévaluation totale de \$946,000.

Ces chiffres justifient un certain point les assertions de M. Lumsden et celles du major Hodgins, ingénieur en chef employé à la surveillance de la ligne F. Dès 1906, celui-ci était déjà au fait de la majoration des chiffres et des prix. Or, dans le district même où opérait le major Hodgins, M. Grant a reconnu que les entrepreneurs exigeaient \$872,000 de plus que leur dû légitime.

Cette affaire, fort compliquée, où la version des entrepreneurs, celle de la Commission et celle du Grand-Tronc-Pacifique s'opposent et se contredisent, fera l'objet d'une enquête au comité des chemins de fer dans un avenir rapproché. Il importe que les nations politiques n'empêchent d'être découvertes toutes les circonstances de cette affaire et que l'intérêt de la Commission et du pays lui-même.

Dans l'affaire du Pacifique-Canadien, le peuple a pu connaître l'importance de ces diverses opérations faites. On tourne maintenant le projecteur électrique sur les faits survenus au cours de la construction du Grand-Tronc-Pacifique. La question en vaut la peine, dussent même quelques-uns d'entre eux, — des bénéfices mal acquis, — plus heureux que les pillards de l'industrie, en se les approprier, — eux et leurs complices, si compliqués il y a — au sujet de Montréal: on se contentera de leur faire rendre gorge. Et ceci peut-être inspirera une crainte salutaire à quiconque médite de vivre au gré de l'Etat.

GEORGES PELLETIER.



ANNONCE à sa nombreuse clientèle et à toutes les lectrices et à tous les lecteurs du "Devoir" qu'il prépare pour le LUNDI, 17 JANVIER 1910, une

GRANDE Vente d'Inventaire

qui leur offrira des occasions uniques et sans précédent. Il est donc de leur intérêt d'attendre cette Grande Vente et de surveiller attentivement nos annonces d'ici au 17.

ILS Y TROUVERONT ECONOMIE & SATISFACTION.

Maison A. I. Vallières, Rue Ste-Catherine, Est, COIN MONTCALM.

Graines de Semence de Choix "Dery" LE CATALOGUE pour 1910 est maintenant prêt, et est envoyé GRATIS SUR DEMANDE. HECTOR L. DERY, 21, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTREAL.

LA BANQUE D'HOCHELAGA FONDEE EN 1874 Capital autorisé \$4,000,000.00 Capital payé 2,500,000.00 Fonds de réserve 2,300,000.00 Total de l'actif, au-delà de 22,000,000.00 BUREAU PRINCIPAL, MONTREAL 35 Succursales

ENTREPRENEURS qui voulez obtenir parfaite satisfaction tant sous le rapport des PRIX que sous celui de la QUALITE, achetez vos PEINTURE, FRONNERIE, HUILES, VERNIS, VITRES, TAPISSERIES, MATERIAUX DE PLOMBERIE, Chez FRS. MARTINEAU, 721-723 RUE SAINTE-CATHERINE, EST. Succursale: 611 Rue Centre, Pointe Saint-Charles.

OU EST LE BONHEUR? Je ne prends parfois à penser que la société moderne s'en retourne à l'état sauvage. Voilà une réflexion qui me fera mettre au ban des penseurs par les tenants de la grande démocratie, les économistes à théories nouvelles, je suis franc et c'est ce que je constate. La civilisation dont on nous remplit les oreilles chaque jour est le grand perfectionnement auquel le peuple tend et dont il s'éloigne de plus en plus.

La civilisation, en effet, rendrait le peuple plus poli, plus uni, marchant davantage dans le même sens et d'un commun accord. Et que vois-je? Le tableau qu'aperçoit mon regard me présente une population confuse, tourmentée, se dirigeant de tous côtés, tout éparpillé, tout s'arrétant à rien, criant bien fort sans pouvoir s'entendre, allant, revenant, se mêlant davantage; et si le regarde mieux, je vois les idées religieuses se multiplier et la religion d'invoquer dans les idées; je vois les doctrines politiques se multiplier à toutes sortes d'intérêts divers pour engendrer des partis aussi nombreux que les astres... qui les composent; je vois la perturbation des

Chronique Sportive

Ottawa vs. National. — Wanderers vs. Cobalt. — Cliffside vs. Toronto. — Québec vs. All-Montreal. — Des arbitres. — Un droit d'appel. — La lutte. — Le base-ball.

A L'ARENA

La partie commença à 8 h. 40. Le National attaque et Ledue tire dans les buts sans succès. Dubau arrête un élan de Walsh, puis sur le retour, Bruce Stuart compte Ottawa 1, National 0.

Le jeu reprend, et Ledue et Ouellette viennent près de compter. Kerr est envoyé au repos, puis Shore compte sur une passe de Walsh. Ottawa 2, National 0.

Le National ne se sert pas assez de sa pesanteur pour bloquer les attaques de ses adversaires. Lesueur arrête deux beaux coups de Dubau et Jetté. Kerr compte sur une longue course. Ottawa 3, National 0.

À la reprise, Ouellette compte sur un "offside". Shore compte à son tour sur une course. Ottawa 4, National 0.

Le National s'élançait à l'attaque, puis Ouellette traverse la défense du Ottawa et compte pour le National, soulève l'enthousiasme. Ottawa 4, National 1.

Puis le jeu reprend, et la procession commence. Ottawa compte plusieurs points successifs. Walsh et Mallen reviennent à la charge. Le score est maintenant de 10 à 1 en faveur d'Ottawa.

Environ 2,000 personnes assistent à la partie dont la grande majorité favorable au National. Kerr est blessé et Rattée est puni. Le National attaque maintenant, et Lesueur est occupé à défendre ses buts. Le score, jusqu'ici ne donne pas une idée exacte de la partie. Les joueurs du National ne se servent pas assez de leur poids et jouent trop pour le "puck", ce qui permet à leurs adversaires plus rapides de les déjouer.

Fin du premier mi-temps. Ottawa 10, National 1.

Le jeu recommence et Ouellette fait une course et prend Lesueur en défaut. Temps 20 secondes. Ottawa 10, National 2.

Le National joue mieux et Rattée lance dans les buts sans succès. Ottawa est sur la défensive et la partie est rude. National joue de mieux en mieux. Le jeu est rapide puis dans un "scrimmage" en face des buts. Ledue compte. Ottawa 10, National 3.

Le jeu est rude de part et d'autre et le National fait des prodiges de valeur. Ottawa est très occupé à défendre ses buts. Kerr est blessé. Walsh va à la clôture, puis Dubau est blessé. Lesueur est occupé à défendre ses buts et Rattée manque une belle chance de compter. Baxter est puni. En sortant de ses buts, Ménard fait une chute et Mallen compte pour son club.

Ottawa 11, National 3.

Ottawa compte 2 fois à la suite d'une course de Lake puis Mallen le suit de près une minute plus tard. Shore prend Ménard en défaut. Walsh est mis à la clôture, puis Lake le rejoint et Dubau compte sur une passe de Rattée.

Ottawa 14, National 4.

La partie est finie.

Ottawa Positions National
Lesueur Buts Ménard
Lake Points Dubau
Shore Couverts Baxter
Stuart Rovers Jetté
Walsh Centres Rattée
Reepath Ailiers gauches Ouellette
Kerr Ailiers droites Ledue

Arbitre, Bellamy; Assistant, Banderdale.
Chronomètres, MM. Lesloix, Rosekerville.
Pénitencier, M. E. Quinn.

Juges, MM. Sparks, Pigeon.

Pénitencier, M. E. Quinn.

SOMMAIRE DES PARTIES
PREMIERE PERIODE

1-Ottawa-Stewart, 5 m. 30.
2-O-Walsh, 7 m. 10.
3-O-Shore, 6 m. 25.
4-O-Kerr, 25 s.
5-National-Ouellette, 30 s.
6-Ottawa-Lake, 1 m. 20.
7-O-Walsh, 2 m. 10.
8-O-Kerr, 42 s.
9-O-Kerr, 28 s.
10-O-Walsh, 20 s.
11-O-Mallen, 3 m. 10.
Mi-temps

12-National-Ouellette, 10 s.
13-O-Ledue, 5 m. 30.
14-Ottawa-Mallen, 9 m.
15-O-Lake, 1 m.
16-O-Walsh, 5 m.
17-O-Shore, 4 m.
18-National-Dubau, 1 m. 50...
Total: National, 4; Ottawa, 14.

WANDERERS VS. COBALT

Près de 3,500 personnes ont assisté hier soir, à la partie entre Wanderers et Cobalt. La glace était excellente. Wanderers furent les premiers à paraître, conduits par Johnston. Ils participèrent pendant quelques minutes. Les joueurs de Cobalt parurent à leur tour et furent chassés rapidement.

Il était en ce moment 8 h 50. Quinze minutes plus tard l'arbitre Frank Patrick donna le signal du commencement de la partie.

Composition des équipes:
Cobalt: ...
Wanderers: ...

Arbitre: Frank Patrick; Assistant, Lester Patrick; pour Wanderers, Chas. Porteous, pour Cobalt, Taylor, Chronomètres, Chas Porteous et B. Taylor.

Le jeu débuta à une allure enflammée. Trois minutes à peine s'étaient écoulées et Wanderers eut le premier point.

L'équipe locale à ce moment jouait avec beaucoup d'ardeur. Elle répétait attaques sur attaques, mais cependant on ne peut dire quelle faisait preuve d'adresse.

Les joueurs des deux clubs se heurtèrent les uns contre les autres. Les gens du pays de l'argent se rendaient compte du fait que les "Wanderers" étaient plus redoutables pendant qu'ils n'avaient pensés et encouragés par les cris de leurs partisans ils firent quelques descentes furieuses du côté du but des locaux. Leurs efforts furent récompensés.

Vale scorait en 1-2 minutes.
Le quatrième voyage émit d'un bout à l'autre. Les joueurs se montraient rapides et effectifs.

Cobalt fut représenté à la clôture par Campbell qui s'était attiré une punition méritée pour une offense aux règlements.

Quelques minutes encore et Gardner, des Wanderers, scorait. Le score était donc de deux à un.

Le jeu avait à peine recommencé qu'une mêlée furieuse se produisit près du but des Cobalts. Le canotcheau se rendit à l'autre bout du patinoire pour revenir ajouter le point au total de Wanderers, portant le score à 3 contre 1.

Russell est coté honneur.
L'équipe locale plus rapide et plus rapide et plus effective se montre les

des négociations se poursuivent actuellement pour amener ces lignes à se former qu'un groupe avec les autres, sous une même direction."
"Les bris de contrat deviendront impossible de ce fait."

EN VOYAGE

Ernest Lavoie, l'excellent joueur de défense du club "Longueuil", qui pratiquait avec le "National", vient d'accepter une jolie position à New-York.

Il est probable qu'il se joindra à l'équipe Wanderers, de New-York, qui compte déjà deux Canadiens-français, Garon et Dufresne, anciens montréalais.

LE POLO AQUATIQUE

McGill et M. S. C., se rencontreront au bain Laurentien le 14 prochain, pour une partie du championnat intermédiaire.

LE POLO AQUATIQUE

McGill et M. S. C., se rencontreront au bain Laurentien, le 14 prochain, pour une partie du championnat intermédiaire.

TANCREDÉ MARSIL.

Revue de la Presse

QUI LE CROIRA?

"Le temps est venu de faire un choix, et tions. Pour un peu, elle affirmerait que le ciel n'est pas pur que le fond de son cœur." Elle dit, à propos des élections municipales de Québec, qui l'intéressent si profondément et dont Jean Renaud parle en première page:

"Le temps est venu de faire un choix, et surtout de le faire judicieux. Ce qu'il faut à Québec, c'est avant tout un bon administrateur, un homme sérieux et pratique, choisi autant que possible en dehors des disputes passées."

"L'événement" d'hier soir fait du caquelon à ce sujet. Ce n'est pas le moment de plaisanter. Pour notre part, nous n'avons en vue qu'une chose, l'avancement des intérêts de Québec, et nous appuierons franchement, sans arrière-pensées de retourner aux vieilles chicanes, le candidat qui se présentera dans les conditions plus haut exprimées.

Au reste, nous avons raison de croire que cette candidature digne de confiance ne tardera pas à venir.

En d'autres termes: Attendez nous, il ne tardera pas à venir.

DE BON AUGURE

Le "Canada" se félicite de la tournure que prend la campagne municipale. Il dit ce matin:

"L'activité extraordinaire qu'on manifeste en vue des prochaines élections municipales est de bon augure.

Jamais on n'a tant remué de noms et de candidatures: ce qui prouve que nous touchons vraiment à un point nouveau dans notre histoire civique, et que l'opinion publique en a pleinement conscience."

AMABILITES

Le "Matin" fait à notre journal un accueil fort sympathique. Il en résume à grands traits le programme, puis il ajoute:

"Nous croyons assez volontiers que la nouvelle feuille n'aura pas para durant une semaine, que déjà elle sera profondément engagée dans la polémique avec ses confrères. Ses rédacteurs sont en effet des hommes d'étude et de talent, et ils sont, en plus, dotés d'un esprit de combativité comme le journalisme canadien n'en a pas connu depuis longtemps."

"Le 'Matin' est la veille d'entrer dans de formidables débats."

À la reprise des séances parlementaires, le gouvernement va enfin définir nettement son programme de marine de guerre. Le "Devoir" se propose, dit-on, d'intervenir avec force. Nous ne prétendons pas que tout ce qu'il dira sera pertinent, mais nous sommes persuadés que ce sera intéressant.

M. Bourassa et ses amis ont donné un noble nom à leur journal. Le "Devoir" est c'est bref et c'est précis, c'est droit et c'est honnête. Et il était possible d'attendre des députés dans l'honnêteté nous dirions volontiers que le choix d'un tel titre impose au nouveau journal une spéciale obligation d'être intègre."

IL N'EN VEUT PAS!

"Le Temps" s'exprime en termes d'une jolies violences sur le choix de M. Auguste Lémieux comme candidat ministériel, à Ottawa. Les voici:

"Quelle ironie et quelle impudence s'écrie-t-il. 'Il y a à peine trois ans, M. Lémieux aspirait alors comme candidat ministériel à la candidature; il voulait être, bon gré, mal gré, député d'Ottawa, mais Lémieux n'avait commis, avant cette époque, au dire du Premier Ministre du Canada, certaines indiscretions qui le rendait indigne."

Au reste, à cette époque, M. Lémieux ne nist pas les faits incriminés. Au contraire, il les admettait personnellement dans les colonnes de "l'Evening Journal". Rejeté alors, d'aucuns auraient pu croire qu'après pareil affront, M. Lémieux se serait hâté de rentrer dans une obscurité, d'où pour le plus grand bien du parti libéral il n'aurait jamais dû sortir.

Malgré les avertissements de ses meilleurs amis, il vient de forcer le Premier Ministre du Canada, Sir Wilfrid Laurier, de déclarer à nouveau, à l'association libérale d'Ottawa, que le candidat récemment à ce sujet, que la candidature de M. Lémieux à sa succession était chose absolument impossible. Il déclarait avec regret qu'il ne l'accepterait jamais."

"Qu'est-il arrivé?"
"Se complaisant dans sa fatuité désordonnée, incapable de comprendre que le chef libéral doit être le gardien jaloux de l'honneur d'un grand parti politique, M. Lémieux se moquant du désir de son chef, a persisté quand même à forcer sa candidature."

Et le "Temps" déclare qu'il n'appuiera jamais la candidature Lémieux.

DIFFICILE PROPHECIE

De la "Gazette" de ce matin, à propos des élections anglaises:

Le temps des prophéties est arrivé et leur ton est aussi varié que les espérances de ceux qui les feraient. Un grand nombre, sinon la majeure partie, sont honnêtes. Il est douteux que jamais une élection anglaise ait subi autant de courants contradictoires ou que le résultat en ait été aussi difficile à prévoir. Il est probable qu'il faudra attendre le résultat de plusieurs jours de scrutins, avant d'établir des prévisions qui offrent un peu de sécurité.

Au Conseil Municipale

On se battra probablement autour des \$88,000.00 destinés à l'augmentation des traitements.

Chaque Commission veut affecter sa part à sa manière.

À la séance du Conseil, cet après-midi, les avocats de la Ville décideront probablement si chaque commission a le droit de faire elle-même la répartition des sommes votées par la Commission des finances et affectées à l'augmentation des salaires et au traitement des nouveaux fonctionnaires. L'échevin Lapointe est d'avis que le contrôleur des finances a seul le droit de faire cette répartition.

Vous le voyez lire les meilleurs journaux de la province, achetez le "Devoir", Un son le numéro, dans tous les dépôts.

Les Styles chez "DESJARDINS" Sont Exclusifs



NOUS étalons par centaines tous les plus riches modèles en fait de confections en fourrures. Paris, Londres et New-York n'offrent pas de meilleurs choix. -- Il n'y a pas un seul magasin de détail où vous trouverez une variété aussi considérable d'articles confectionnés et d'une si haute valeur comme QUALITE ET ELEGANCE.

Si vous préférez des fourrures faites sur commande, nous pouvons de même vous assurer de la supériorité absolue de nos peaux.

Notre immense débit, s'étendant par toute l'Amérique, nous permet de toujours donner

40 pour cent

de mieux que partout ailleurs et de vendre au plus bas prix possible.

Chas. DESJARDINS & Cie., 130 Rue St-Denis, Entre les rues Sainte-Catherine et Dorchester.

A la Librairie du Clergé

J.-P. Garneau, 6, RUE DE LA FABRIQUE, QUEBEC.

POUR BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES

- AMES JUIVES, roman évangélique, par S. Coube, 1 vol. . . . \$0.88
- ATTILA, roman historique, par G. d'Arville, 1 vol. 88
- LA MESANGERE, par M. Tholien, 1 vol. 88
- LES MIRACLES DE N.S. J.-C. EXPLIQUES, par le Révérend P. Lacouture, 1 vol. relié 50
- A TOUT DE BRAS, par Jean des Tourneilles 40
- EN HIVER, par Jean des Tourneilles 40
- LA MESANGERE, par M. Tholien 88
- LA FIDELITE A N.S. JESUS-CHRIST, par le Révérend P. Desjardins 1.00
- LE GRAND DEVOIR DE LA PRIERE, par l'abbé Millot 75
- MEDITATIONS POUR LE PREMIER VENDREDI DU MOIS, par le Père Bruneau 75
- LES ENFANTS DE L'ON PLEURE, par l'abbé Cholet 75
- NOS MORTS, AU PURGATOIRE ET AU CIEL, par l'abbé Cholet 75
- LA CROISSE DES CHEMINS, par le Père Bruneau 88
- COLETTE BAUDOINE, par M. Barrès, 1 vol. 88
- LES ARPENTS DE NEIGE, par J. H. Poirier, 1 vol. 88
- PORT EN PLUS

Choix considérable de chapeaux et chapeaux de toutes formes. L'assortiment le plus complet que l'on puisse voir à Québec.



JONS DE MARIAGE LE PLUS BEAU CHOIX EN OR SOLIDE

- 10 carats \$3.00 à \$6.50
 - 14 carats 6.50 à 10.50
 - 18 carats 7.00 à 12.00
- Tout bon achat ici sera gravé gratuitement.
- J. A. Emond
248, Ste-Catherine Est. Tél. Est 4138.

Si vous voulez un Pardessus

Elegant ou un oplet de façon irréprochable, faits des meilleurs tissus SUR COMMANDE

— A — \$15.00.

Coupe du meilleur goût, ajustement parfait.

ALLEZ CHEZ LE TAILLEUR FASHIONABLE

M. J. LACHAPPELLE, 101, rue Ste-Catherine, Est.

UN FEU QUI FERA VOTRE AUBAINE

Plus de \$10,000.00 de Marchandises

LEGEREMENT ENDOMMAGEES PAR la FUMEE SACRIFIEES A VILS PRIX

Toute la nuit dernière notre magasin a été envahi par la fumée qui a quelque peu défraichi toutes les jolies marchandises qui encombrant nos comptoirs.

Il ne saurait être question pour nous de conserver ces marchandises, qui ont cependant perdu très peu de valeur, comme par exemple nos

SOIES, ETOFFES à ROBES, LINGERIE, COLLETS DE FANTAISIE

et quelques-uns de nos plus importants départements. Nous commençons incessamment une GRANDE VENTE D'ECOULEMENT de tous ces articles et si vous voulez voir ce que c'est qu'un réel bargain, venez consulter nos prix.

Une simple visite sera toute une révélation pour vous, car n'oubliez pas que nos prix, même en temps régulier, sont les plus bas possibles.

FILIA TRAUT & LESAGE, 429 à 433 BOULEV'D ST-LAURENT, (près Demontigny.)

Grande Vente

DE MERCERIE pour HOMMES

DURANT JANVIER 20% A 35% D'ESCOMPTE.

- Vestons de Fumeurs et Robes de Chambre 30 p. c.
- Cravates de tous Genres 25 p. c.
- Tricots (sweaters) Sous-Vêtements etc 20 p. c.
- Gilets (vestes) d'Hiver de fantaisie 25 p. c.
- Gants, Bretelles, Chemises, etc 20 p. c.
- Articles Désappariés 35 p. c.

NE MANQUEZ PAS D'ASSISTER A CETTE VENTE BONA FIDE

MAGASINS ROYAL,

342 et 508 rue Sainte-Catherine Ouest. 258 rue Saint-Jacques, 627 et 271 rue Sainte-Catherine Est. 225 rue McGill.

Un homme reçoit la visite de son tailleur. — Vous m'avez promis de me payer aujourd'hui. C'est vrai. — Alors, exécutez-vous. Un honnête homme n'a que sa parole. — Hélas! aujourd'hui, c'est tout ce que j'ai sur moi. — Chez le médecin: — Vous devez avoir l'estomac paresseux! — C'est vrai, docteur, et pourtant, voyez comme c'est bizarre! mes digestions sont laborieuses.

Drouin, Drouin & Drouin

F. X. Drouin, F. O. Drouin, Paul Drouin
AVOCATS
Bureau: 118, Côte de la Montagne, T. 3348
d'affaires: 181, Rue St-Joseph, T. 2518.
QUEBEC.

COURROIES

Tannés au Chêne
GARANTIS.—Faits de matières de première qualité.
D. K. McLAREN, Limité,
508-511 RUE CRAIG D'EST
Main 4084-4093.

Faits Divers

L'EMPLACEMENT DE L'ECOLE MILITAIRE
Dans un discours qu'il a prononcé dimanche soir, au banquet du Bénévoles...

Questions ouvrières

Le "DEVOIR" compte suivre d'assès près ce possible le mouvement ouvrier au Canada et à l'Étranger.
Nous serons toujours heureux de publier les convocations que voudront bien nous adresser les syndicats et nous essaierons de tenir nos lecteurs au courant de l'action syndicale et de la législation sociale.

Sur le pont d'Avignon...

La "Presse" veut absolument que le cardinal Sédillot ait été délégué apostolique au Canada et qu'il ait en sa poche la question des écoles de Manitoba.
La voisine démentage.

VOULEZ-VOUS REALISER DES ECONOMIES ET OBTENIR PARFAITE SATISFACTION DANS VOS ACHATS

Nouveautés, - Vaisselle, Granit, Cristaux, Ferblanterie Etc. Etc.

PROFITEZ ALOS DES Grandes réductions

DANS TOUS NOS RAYONS où tous les articles valent 25c. 35c. et 50c. seront vendus à 19 cents.

Ayant résolu de concentrer nos affaires nous avons fermé notre succursale du Centre et à cette occasion vous pourrez acheter à des BONNES CONDITIONS EXCEPTIONNELLES.

Maison Eugène Viau, 1727, RUE SAINTE-CATHERINE EST. (Coin rue Dufresne.)

JOSEPH PERRAULT 123, rue Désery, - Hochelega. TELEPHONE EST 1404.

FERBLANTIER - PLOMBIER ET COUVREUR EN GRAVIER. Satisfaction assurée. Prix modérés.



LE PACIFIQUE CANADIEN

EXPOSITION DE BESTIAUX EXCURSION A BON MARCHÉ OTTAWA ET RETOUR DE MONTREAL

LES TRAINS D'OTTAWA QUITTENT LA GARE WINDSOR

LES TRAINS D'OTTAWA QUITTENT LA GARE VIGOR

LES TRAINS D'OTTAWA QUITTENT LA GARE WINDSOR

LES TRAINS D'OTTAWA QUITTENT LA GARE WINDSOR

LES TRAINS D'OTTAWA QUITTENT LA GARE WINDSOR

LES TRAINS D'OTTAWA QUITTENT LA GARE WINDSOR

LES TRAINS D'OTTAWA QUITTENT LA GARE WINDSOR

LES TRAINS D'OTTAWA QUITTENT LA GARE WINDSOR

LES TRAINS D'OTTAWA QUITTENT LA GARE WINDSOR

LES TRAINS D'OTTAWA QUITTENT LA GARE WINDSOR

LES TRAINS D'OTTAWA QUITTENT LA GARE WINDSOR

LES TRAINS D'OTTAWA QUITTENT LA GARE WINDSOR

LES TRAINS D'OTTAWA QUITTENT LA GARE WINDSOR

LES TRAINS D'OTTAWA QUITTENT LA GARE WINDSOR

LES TRAINS D'OTTAWA QUITTENT LA GARE WINDSOR

LES TRAINS D'OTTAWA QUITTENT LA GARE WINDSOR

LES TRAINS D'OTTAWA QUITTENT LA GARE WINDSOR

LES TRAINS D'OTTAWA QUITTENT LA GARE WINDSOR

LES TRAINS D'OTTAWA QUITTENT LA GARE WINDSOR

LES TRAINS D'OTTAWA QUITTENT LA GARE WINDSOR

LES TRAINS D'OTTAWA QUITTENT LA GARE WINDSOR

LES TRAINS D'OTTAWA QUITTENT LA GARE WINDSOR

LES TRAINS D'OTTAWA QUITTENT LA GARE WINDSOR

LES TRAINS D'OTTAWA QUITTENT LA GARE WINDSOR

LES TRAINS D'OTTAWA QUITTENT LA GARE WINDSOR

LES TRAINS D'OTTAWA QUITTENT LA GARE WINDSOR

LES TRAINS D'OTTAWA QUITTENT LA GARE WINDSOR

LES TRAINS D'OTTAWA QUITTENT LA GARE WINDSOR

LA SANTE DE M. AMES S'AMELIORE

D'après un colloquium reçu par sa famille ici, M. Ames, député pour la division St-Antoine, reprend des forces. Les amis de M. Ames espèrent qu'il est maintenant en voie d'une prompte guérison. Il a été atteint de la fièvre typhoïde à Allen, puis, comme il était sur le point de se rétablir, il a eu une attaque de pneumonie qui se compliqua d'une bronchite. Il est probable que M. Ames ne se rétablira pas entièrement sans peine.

LE JEUNE BARREAU

Le banquet annuel de l'Association du Jeune Barreau a eu lieu samedi soir à l'hôtel de la Place Viger. M. Léon Garneau président. Quarante membres environ ont pris part à ce banquet auquel MM. les juges Bruneau et Bazin avaient été spécialement invités. M. William Pugsley, jr., Genest, Archambault, Bisailon, Elliott, Vallée, Marséau et Laverty y ont porté la parole.

L'HOPITAL ALEXANDRE

M. James Crathern, trésorier de l'Hôpital Alexandre, a reçu récemment de la somme de \$69,167, formant les contributions supplémentaires au fonds de libération de l'hypothèque de l'hôpital. Les principaux donateurs sont MM. Meighen, Aitkin, Robert Reford, David Morrice, etc.

MORT A L'ETRANGER

M. Smith, de Plattburgh, N. Y., qui était malade depuis une semaine à l'hôtel Grand Union, où elle était descendue avec son mari, en arrivant à Montréal, a été transportée à l'hôtel-Dieu où elle est morte hier matin. Le corps a été transporté à la Morgue où les médecins Dugas et MacTegart en ont fait l'autopsie.

TRAPPE A MORT

Un homme du nom de Thomas Smith, âgé de 40 ans, et employé au chemin de fer G. T. P., a été frappé à mort, samedi vers midi, en tombant violemment sur le sol gelé. Ses compagnons appelèrent un médecin qui constata la mort. Le coroner MacMahon a disposé du cas sans jury, une syncope du cœur ayant été la cause du décès de Smith.

PRESENCE D'ESPRIT

Dans un cirque de New-York, un léopard, devenu tout à coup furieux, s'étant jeté sur son entraîneur, un gradon est la présence d'esprit d'attacher la queue de l'animal à un barreau de la cage et sauva la vie de la femme.

DEVOUEMENT IGNORE

L'alerte de la typhoïde a, une fois de plus, mis en relief le dévouement de nos institutions catholiques, dévouement qu'on a quelque peu laissé dans l'ombre, un hôpital anglais accaparant tous les hôpitaux, et employé au chemin de fer G. T. P., a été frappé à mort, samedi vers midi, en tombant violemment sur le sol gelé.

AGRESSION NOCTURNE

Deux femmes, Mme Léa Gagnon, 56 ans, et sa fille Mme Julie Sylvester, 20 ans, ont été transportées à l'hôpital Général hier soir, souffrant de blessures qu'elles prétendent avoir reçues d'un Italien qui avait passé la journée à boire avec elles.

Assemblée Socialiste

M. ALBERT SAINT-MARTIN INAUGURE SA CAMPAGNE COMME CANDIDAT AU BUREAU DE CONTROLE. Les paisibles pétons de la rue Sainte-Catherine furent quelque peu surpris, hier, en voyant M. Albert Saint-Martin, brandir un drapeau rouge et tenter de faire entrer dans la salle Saint-Joseph pour assister à l'inauguration de sa campagne comme candidat au bureau de contrôle. Il était trois heures. Il n'y avait encore à l'intérieur que deux dames; ce n'étaient pas des suffragettes, leur allure pacifique dénotait un autre genre de militantisme. Enfin, quelques hommes et d'autres femmes occupèrent vers quatre heures une bonne moitié des chaises et un jeune Français, M. Marier, fut appelé à présider l'assemblée.

AGRESSION NOCTURNE

Deux femmes, Mme Léa Gagnon, 56 ans, et sa fille Mme Julie Sylvester, 20 ans, ont été transportées à l'hôpital Général hier soir, souffrant de blessures qu'elles prétendent avoir reçues d'un Italien qui avait passé la journée à boire avec elles.

AGRESSION NOCTURNE

Deux femmes, Mme Léa Gagnon, 56 ans, et sa fille Mme Julie Sylvester, 20 ans, ont été transportées à l'hôpital Général hier soir, souffrant de blessures qu'elles prétendent avoir reçues d'un Italien qui avait passé la journée à boire avec elles.

AGRESSION NOCTURNE

Deux femmes, Mme Léa Gagnon, 56 ans, et sa fille Mme Julie Sylvester, 20 ans, ont été transportées à l'hôpital Général hier soir, souffrant de blessures qu'elles prétendent avoir reçues d'un Italien qui avait passé la journée à boire avec elles.

AGRESSION NOCTURNE

Deux femmes, Mme Léa Gagnon, 56 ans, et sa fille Mme Julie Sylvester, 20 ans, ont été transportées à l'hôpital Général hier soir, souffrant de blessures qu'elles prétendent avoir reçues d'un Italien qui avait passé la journée à boire avec elles.

AGRESSION NOCTURNE

Deux femmes, Mme Léa Gagnon, 56 ans, et sa fille Mme Julie Sylvester, 20 ans, ont été transportées à l'hôpital Général hier soir, souffrant de blessures qu'elles prétendent avoir reçues d'un Italien qui avait passé la journée à boire avec elles.

AGRESSION NOCTURNE

Deux femmes, Mme Léa Gagnon, 56 ans, et sa fille Mme Julie Sylvester, 20 ans, ont été transportées à l'hôpital Général hier soir, souffrant de blessures qu'elles prétendent avoir reçues d'un Italien qui avait passé la journée à boire avec elles.

AGRESSION NOCTURNE

Deux femmes, Mme Léa Gagnon, 56 ans, et sa fille Mme Julie Sylvester, 20 ans, ont été transportées à l'hôpital Général hier soir, souffrant de blessures qu'elles prétendent avoir reçues d'un Italien qui avait passé la journée à boire avec elles.

AGRESSION NOCTURNE

Deux femmes, Mme Léa Gagnon, 56 ans, et sa fille Mme Julie Sylvester, 20 ans, ont été transportées à l'hôpital Général hier soir, souffrant de blessures qu'elles prétendent avoir reçues d'un Italien qui avait passé la journée à boire avec elles.

AGRESSION NOCTURNE

Deux femmes, Mme Léa Gagnon, 56 ans, et sa fille Mme Julie Sylvester, 20 ans, ont été transportées à l'hôpital Général hier soir, souffrant de blessures qu'elles prétendent avoir reçues d'un Italien qui avait passé la journée à boire avec elles.

AGRESSION NOCTURNE

Deux femmes, Mme Léa Gagnon, 56 ans, et sa fille Mme Julie Sylvester, 20 ans, ont été transportées à l'hôpital Général hier soir, souffrant de blessures qu'elles prétendent avoir reçues d'un Italien qui avait passé la journée à boire avec elles.

AGRESSION NOCTURNE

Deux femmes, Mme Léa Gagnon, 56 ans, et sa fille Mme Julie Sylvester, 20 ans, ont été transportées à l'hôpital Général hier soir, souffrant de blessures qu'elles prétendent avoir reçues d'un Italien qui avait passé la journée à boire avec elles.

AGRESSION NOCTURNE

Deux femmes, Mme Léa Gagnon, 56 ans, et sa fille Mme Julie Sylvester, 20 ans, ont été transportées à l'hôpital Général hier soir, souffrant de blessures qu'elles prétendent avoir reçues d'un Italien qui avait passé la journée à boire avec elles.

AGRESSION NOCTURNE

Deux femmes, Mme Léa Gagnon, 56 ans, et sa fille Mme Julie Sylvester, 20 ans, ont été transportées à l'hôpital Général hier soir, souffrant de blessures qu'elles prétendent avoir reçues d'un Italien qui avait passé la journée à boire avec elles.

Montreal-Est, LOTS A VENDRE -- TERMES FACILES. JOS. VERSAILLES, 501, EDIFICE NEW-YORK LIFE. TEL. MAIN 7195

terminées par une couche de feuilles en couronne, qui les faisait ressembler à de grandes reines-marguerites. On était au commencement de septembre, à cette heure du soir où des bouffées de chaleur traversaient le frais nocturne qui descend. Le métayer travaillait vite et sans arrêt, comme un homme jeune. Il étendait la main, et les feuilles, avec un bruit de verre brisé, cassaient au ras des troncs de choux, et s'amorçait sous la voûte obscure qui couvrait les sillons. Il était plongé dans cette ombre, d'où montait l'haleine moite de la terre, perdu au milieu de ces larges palmes veloutées, toutes molles de chaleur, qui soutenaient des nervures striées de pourpre. En vérité il faisait partie de cette végétation, et il eût fallu chercher, pour discerner le dos de sa veste dans le mouchoirement vert et bleu de son champ. Il disparaissait presque. Cependant, si par là qu'il fit du sol par son corps tout ployé, il avait une âme agissante et songeuse, et, en travaillant, il continuait de raisonner sur les choses de la vie. L'irritation qu'il avait ressentie des menaces du garde s'était dissipée, il n'avait qu'à se souvenir, pour ne rien craindre du marquis de la Frontenière. N'était-il pas tout deux de no- blesses, et ne le savait-il pas l'un et l'autre? Car le marquis descendait d'un Lumineau de la grande guerre. Et, bien qu'il ne parlât jamais de ces événements, à cause des temps qui avaient changé, ni les nobles ni les paysans n'ignoraient que l'auteur, un géant surnommé Brin-d'Aneur, avait conduit jadis dans sa yole, à travers les marais de Vendée, les généraux d'insurrection, et fait des coups d'éclat, et reçu un sabre d'honneur, qui présent la rouille rongée, derrière une armoire de la ferme. Sa famille était tuée plus profondément entre chutes dans le pays. Il cousinait avec trente fermes, répandues dans le territoire qui s'étend de Saint-Gilles à l'Île de Bouin et qui forme le Marais. Ni lui, ni personne n'aurait pu dire quelle époque ses pères avaient commencé à cultiver les champs de la Frontenière. On était là, sur parole depuis des siècles, marquis d'un côté, Lumineau de l'autre, liés par l'habitude, comprenant la campagne et l'aimant de la même façon, buvant ensemble le vin du terroir quand on se rencontrait, n'ayant, ni les uns ni les autres, l'habitude de cultiver les champs de la Frontenière. On était là, sur parole depuis des siècles, marquis d'un côté, Lumineau de l'autre, liés par l'habitude, comprenant la campagne et l'aimant de la même façon, buvant ensemble le vin du terroir quand on se rencontrait, n'ayant, ni les uns ni les autres, l'habitude de cultiver les champs de la Frontenière. On était là, sur parole depuis des siècles, marquis d'un côté, Lumineau de l'autre, liés par l'habitude, comprenant la campagne et l'aimant de la même façon, buvant ensemble le vin du terroir quand on se rencontrait, n'ayant, ni les uns ni les autres, l'habitude de cultiver les champs de la Frontenière.

LE PHOTOGRAPHE CONNU Albert Gagnon (251, STE CATHERINE EST) (PRES SANGUINET, MONTREAL) TEL. EST 5556

Propriétés à Vendre par L. G. Leclair 71A RUE ST-JACQUES Tél. Main 2838. \$6,000.00 - St-Denis, 3 logements, 25 x 150. Hypothèque \$2,500.00, comptant \$1,500.00, balance facile.

MAISON D. GAGNON & CIE, Angle Boulevard St-Laurent et rue Dorchester. Notre Vente d'écoulement de JANVIER est maintenant en pleine activité.

Outre les REDUCTIONS et OCCASIONS extraordinaires sur les marchandises d'hiver dont on veut se débarrasser, il y a aussi un assortiment considérable de COTONNADES: telles que Indiennes, Mousselines, Cotons blancs à draps ou autres, lawn, lingerie blanche etc. offerts à des prix tentants.

La Campagne Municipale

LES DERNIERES CANDIDATURES AU COMITE EXECUTIF ET A L'ECHEVINAGE.

Declaration de M. Laporte

On dit que l'assemblée de ce soir au Monument National posera de l'avant pour la mairie, les candidatures de MM. Payette, et Casgrain, et que M. Ekers, ancien maire, sera proposé pour le comité exécutif.

M. Laporte, ancien maire et président du Comité civique, a déclaré hier que tous les Montréalais avaient le droit de se réunir pour faire le choix de candidats, mais qu'il ne croyait pas que l'on pût trouver de meilleurs candidats que ceux du Comité, et qu'il avait confiance dans le résultat de la campagne.

Opportune ou lui demandait son avis sur l'opportunité d'une candidature canadienne-française à la mairie, M. Laporte a répondu que nous n'aurions pas raison de priver d'un maire de nationalité les Irlandais, qui n'ont pas eu l'un des leurs depuis dix-sept ans. Il est d'avis que le docteur Guérin sera élu à une forte majorité.

M. Yates se retire

L'échevin H. B. Yates a annoncé hier soir aux électeurs du quartier St-Georges qu'il retirait sa candidature pour la mairie. Quand on l'a prié de se porter candidat, il ignorait que le Congrès eucharistique aurait lieu durant la majorité de son mandat. Toutefois, si tel est le désir des électeurs de son quartier, M. Yates posera de nouveau sa candidature à l'échevinage, préconisant un abondant approvisionnement d'eau pure, des améliorations dans les services d'éclairage et de nettoyage des rues, et en général, une bonne et honnête administration des intérêts municipaux. Voilà donc des choses auxquelles M. Yates n'a guère travaillé depuis qu'il est échevin.

Le comité exécutif

Le Conseil National des Métiers et du Travail a endorse la candidature de M. Joseph-B. Guérin au Comité exécutif. M. Guérin, ancien directeur général de la main-d'œuvre aux travaux du port. Il n'a jamais joué d'un grand crédit hors de son milieu. Il est connu surtout pour avoir servi d'intermédiaire aux candidats ministériels aux élections provinciales. M. Achille Fontaine, ex-président du Syndicat des tailleurs de pierre, dit avoir été prié par un certain nombre d'électeurs de Saint-Jean-Baptiste de se porter candidat au Comité exécutif. Il aurait accepté. M. Latreille est surtout connu par l'assistance qu'il a fournie à M. Achille Fontaine et par le volonte extraordinaire de ses "culs". Il dira: "J'ai été ouvrier." C'est peut-être une recommandation, mais il faudrait autre chose.

Il paraît que MM. Latreille et Guérin briguent tous deux l'honneur d'être mis sur la liste No 2, à la réunion du Monument National, demain soir, à titre de candidat ouvrier.

Il est un ouvrier qui n'a pas fait grand tapage, mais dont l'intelligence et la dignité ont vivement frappé les membres du Comité civique avec qui il est venu en contact, durant les négociations qui ont précédé le choix du candidat ouvrier de la liste No 1. Nous voulons parler de M. J.-A. Masson, président du syndicat des machinistes. M. Masson n'a rien du charlatan genre Guernon ou genre Latreille. Il se serait imposé aussi par la modération de ses idées, si M. Ainey n'avait eu sur lui beaucoup d'avance. C'est, dans le monde ouvrier, un des hommes de demain.

La "Patrie" annonçait vendredi que la liste No 2 se composerait de M. Payette pour la mairie et de MM. Mercier, Larivière, J.-B.-A. Martin et Berthel Saint-Georges pour le Comité exécutif. Tous ces messieurs sont libéraux, et il n'est pas invraisemblable en effet qu'on ait pensé à eux comme instruments de ceux qui veulent mettre l'administration municipale au service des gouvernements de Québec et d'Ontario.

Il semble cependant que tout n'aille pas comme sur des roulettes dans la nouvelle Association des Citoyens, car le "Standard" d'hier soir annonce que la liste No 2 se compose ainsi: pour la mairie, M. Payette; pour le Comité exécutif, MM. Bousset, Labrecque (??), Godfroy Langlois et Joseph-B. Garnon. Il faut bien que Godfroy se case quelque part!

M. Eugène V. Villeneuve persiste à se porter candidat au comité exécutif, et le programme qu'il formule hier dans le "Standard" approche de l'idéal. Il veut "fiducier" élever un programme, mais M. Villeneuve n'a pas paru acceptable au Comité civique dont il a été le secrétaire, pourquoi le public serait-il tenu d'avoir plus de confiance en lui?

Le programme de M. Villeneuve

M. Eugène Villeneuve a annoncé officiellement samedi qu'il posait sa candidature au Comité exécutif.

Son programme porte: la construction de conduits souterrains pour les égouts; la création d'appareils de haute pression dans les usines surpeuplées; l'établissement d'une exposition annuelle; la municipalisation de l'éclairage des rues; l'agrandissement et l'amélioration du service des eaux; la réduction du coût de la lumière; la direction de la police; par une commission composée du maire, d'un président de police et d'un recorder, et qui relèverait du cabinet de Québec; l'augmentation du nombre et du traitement des gardiens de la paix et des pompiers; une inspection plus sévère du lait; la création de salles de lecture pour les classes pauvres.

M. Villeneuve trouve sa candidature toute logique après la part qu'il a prise aux affaires municipales.

Quartier Saint-Joseph

M. Patrick Wright a reçu chez lui, samedi soir, un certain nombre de citoyens le priant de se porter candidat dans le quartier Saint-Joseph, et lui assurant l'appui des hommes les plus en vue du quartier. M. Wright, qui, les années passées, a refusé de se porter candidat, a demandé quelques jours de réflexion. Il est membre du Comité civique. Les Canadiens-Français sont en majorité de ce côté, environ dans le quartier Saint-Joseph.

L'ALLIANCE GOUIN-LANGLAIS

Elle va se sceller à la fois sur le terrain municipal et sur le terrain provincial.

Le député de Saint-Louis serait nommé au conseil législatif et ferait campagne contre le Comité civique.

M. Perron ministre—Il serait candidat dans la Gaspésie ou dans la circonscription Saint-Louis.

M. le sénateur Casgrain est parti précipitamment pour Québec, et l'on croit que, comme résultat de son voyage, M. Godfroy Langlois sera nommé membre du Conseil législatif d'ici trois jours.

Le "Canada" a annoncé que M. Langlois était nommé secrétaire de la Commission des eaux limpiques, mais ce n'était qu'une fable destinée à calmer les susceptibilités du bouillant député de St-Louis. En réalité, on n'a jamais songé sérieusement à donner ce rôle de confiance à M. Langlois, et celui-ci n'a jamais songé à l'accepter.

Il y a longtemps que M. Langlois voyait venir le coup. L'autonomie dernière, se croyant fini au "Canada", il avait fait commencer chez un imprimeur, Montreuil, pour le Comité exécutif, premier numéro du "Pays"; les choses s'apaisèrent, et le "Pays" ne parut pas. On dit que l'ajournement de cette résurrection eut aussi une autre cause. Le groupe radical avait mis la main sur un brave homme de Français, M. Montreuil, qui avait fait le fait de nos affaires religieuses ou nationales, devait s'intituler directeur du journal. Ce brave homme s'aperçut bien vite du rôle de paravant qu'on voulait lui faire jouer, et il démissionna; or, à cette époque, Godfroy n'était pas encore prêt à se démasquer. Aujourd'hui, le "Pays" va paraître avec M. Langlois à l'enseigne, si le député de Saint-Louis ne reçoit pas une réparation éclatante de M. Gouin pour l'outrage que lui ont fait les dirigeants de la politique fédérale, MM. Laurier, David, Boïque, Dandurand, Brodeur et Lemieux.

Car, ce sont tous ces messieurs qui ont dégoûté M. Langlois. Ils étaient ennemis de se faire dire que le directeur de "Canada" était un franc-maçon athée et sectaire. Ils cherchaient l'occasion de s'en débarrasser. Cette occasion leur est fournie par M. Langlois lui-même.

"L'émancipation", dont M. Langlois est l'âme dirigeante, a fait des efforts inouïs pour faire choisir des candidats à la mairie et au Comité exécutif. Ses efforts ont été déjoués, et M. Langlois a cru qu'il était le seul adversaire des plus irréductibles de l'antilibéralisme au milieu municipal, le sénateur Dandurand, membre du Comité civique.

C'est alors qu'on a commencé à lire dans le "Canada" des lettres anonymes, censurées, voire de détracteur, et où le Comité civique était accusé de faire l'affaire des conservateurs.

C'est alors aussi qu'on a pu lire dans les journaux que MM. Langlois, Gervais et autres, avaient demandé à M. Gouin d'intervenir dans les élections municipales en faveur des candidats libéraux. Cette démarche a peut-être passé inaperçue pour un grand nombre. Nous citons ce qu'en disait la "Presse" dans son numéro du 5 janvier:

"Une délegation des libéraux influents de cette ville a été reçue, ce matin, au bureau du gouvernement, par Sir Lomer Gouin. Ces messieurs ont discuté avec le premier ministre des moyens à prendre pour assurer la prépondérance des idées libérales dans les prochaines élections municipales. Ils ont déclaré que le comité des citoyens ne représente pas suffisamment l'opinion libérale et ont décidé de s'adresser, de se constituer, dans le but de soutenir dans la prochaine lutte électorale, comme toujours à l'avance, des candidats favorables à la politique ministérielle."

Faisant partie de cette délegation: M. Honoré Gervais, député; Godfroy Langlois, député des élections; Séguin, député; Guay, J.-B.-A. Martin, l'ex-échevin A. Labrecque, le Dr Dugas et une foule d'autres.

En se donnant ainsi l'air de défendre les intérêts libéraux et en liant à sa cause celle de gens qui n'ont pas ou qui ne sont pas connus pour leur dévouement à la cause libérale, M. Langlois, aussitôt nommé Conseiller, se jetera tête baissée dans la lutte municipale, contre les candidats du Comité civique. C'est une des conditions du pacte secret conclu entre M. Gouin et tous les mauvais éléments de notre vie municipale. Un autre indice de l'alliance nous est fourni par le fait que, en l'absence de ce grand négociant, la réunion de ce soir, au Monument National, sera présidée par M. Honoré Gervais.

Le crime du citoyen Godfroy Langlois, on peut en juger par cela qu'aux élections municipales de 1908 ce gros baquet d'hypocrisie (ne pas lire "paquet") détenait deux officiers de l'armée Gadbois-Ballarou, qui ont bien de récentes années la Ville de Gadbois comme il l'a fait par le prétraire avec lui un pacte qui l'écarterait de l'armée provinciale.

PLUS TARD.—On nous informe que M. Perron est parti pour la Gaspésie. Le mandat de St-Louis serait brigué par M. Gaston Maillet, qui aurait fait la paix avec Gadbois.

L'affaire Fournier

LE JUGE LAVERGNE, DISSIDENT, BLAME EN TERMES ENERGIIQUES LA CONDUITE DE M. LANGLOIS.

Fournier en appelle à la Cour Suprême et reste en liberté.

Québec, 10 janvier.—La Cour d'Appel a rendu jugement ce matin dans l'affaire de Jules Fournier, condamné à trois mois de prison par le juge Langlois pour outrage à la magistrature, en juin dernier.

La Cour d'Appel a décidé que le juge Langlois n'a pas outrepassé ses pouvoirs en se faisant juge de sa propre cause.

Les juges Tremblay, Goss, Carroil, Archambault et Lavergne, formaient le tribunal.

M. Lavergne a été d'avis de casser le jugement de M. Langlois, lequel, a-t-il dit, a été à la fois témoin et juge en sa propre cause. Il a été très énergique.

Le procureur de la Couronne a demandé, devant le shérif Langlois qui guettait sa proie, qu'on renvoyât Fournier en prison. La Cour a répondu qu'elle se contentait de rendre jugement. C'est à la Cour Supérieure à avisier sur la question d'incarcération.

M. Alphonse Taché a interjeté appel à la Cour Suprême. L'appel est permis, et M. Jules Fournier, qui était resté, garde provisoirement sa liberté, avec les mêmes cautions qu'auparavant.

Les candidats du Comité civique

ILS ENUMERENT LES QUESTIONS QUI S'IMPOSENT DE LA MAIRIE LA PLUS PRESSANTE A L'ATTENTION DE LA PROCHAINE ADMINISTRATION MUNICIPALE.

Les candidats au Comité civique viennent de lancer un manifeste qui sera lu avec intérêt par toute la population de la ville de Montréal. Il se lit ainsi:

Nous avons accepté la candidature qui nous a été offerte par l'ASSOCIATION DES CITOYENS DE MONTREAL.

Nous n'avons pas cru pouvoir refuser notre concours à ce groupe important de nos concitoyens, dont les contribuables ont si fiévreusement approuvé la conduite et le dévouement, le 20 Septembre dernier, par leur vote écrasant en faveur de la REFORME MUNICIPALE.

Nous considérons que les questions suivantes sont au nombre de celles qui s'imposent de la manière la plus pressante à l'attention de la prochaine administration municipale et auxquelles le Bureau de Contrôle devra donner son concours le plus actif:

Administration des affaires de la Cité suivant les principes et les méthodes les plus éprouvés et les plus pratiques de manière à ce que chaque DOLLAR rende sa pleine et entière valeur.

Prendre les mesures nécessaires pour donner à la ville une approvisionnement d'eau pure.

Améliorer les rues et les trottoirs de la ville, les entretenir d'une manière convenable, en assurer l'arrosage, et le nettoyage, mettre en vigueur un système efficace pour l'enlèvement des vidanges et déchets et leur utilisation, et assurer ainsi la propreté des cours et des rues.

Obtenir par contrat ou autrement un système économique et efficace pour l'éclairage des rues de la ville; établir de nouveaux parcs et terrains de récréation pour les enfants; pourvoir aux

citoyens indigents atteints de tuberculose.

Prendre en considération l'étude et l'élaboration d'un plan d'ensemble pour l'entretien et le développement de la cité dans toutes les directions, particulièrement en ce qui regarde l'ouverture des rues, l'établissement de parcs, de systèmes d'égouts, ainsi que l'approvisionnement de l'eau.

En vue de l'augmentation croissante de la population, prendre des moyens efficaces pour assurer dans les limites de la Ville, un service de communication plus rapide, tel que ouverture de nouvelles routes de tramways ou de voies souterraines.

Prendre les mesures nécessaires pour l'entassement de tous fils, ou câbles de transmission électrique qui dégraisent la ville et exposent la vie des citoyens.

Presser l'adoption des mesures nécessaires pour l'abolition des traverses à niveau sur les lignes de chemins de fer.

Assurer l'efficacité et l'indépendance de notre système de Police Municipale en le mettant hors de l'atteinte des abus de tout patronage et d'influence indue.

Les améliorations et changements suggérés ci-dessus devront être effectués avec le soin le plus scrupuleux, tout en tenant compte des revenus de la ville et en évitant l'augmentation, sans raison, de la dette consolidée et des taxes payables par les Citoyens.

En un mot, si les ELECTEURS nous honorent de leur confiance, nous ferons tous nos efforts pour que Montréal, bénéficiant de ses avantages naturels, devienne ce qu'elle aurait dû être toujours, une des villes les plus belles et les plus salubres du Continent.

JOS. J. GUERIN,
JOSEPH AINBY,
LOUIS N. DUPUIS,
F. P. LACHAPPELLE,
J. F. L. WANKLYN.

La session provinciale

Elle commencerait le 29 mars

Québec, 10 janvier.—La session s'ouvrira probablement à Québec le 29 mars prochain, lendemain de Pâques.

Le règlement Carter

La nouvelle que le règlement Carter avait été relégué en sixième-cinquième lieu sur l'ordre du jour de la séance du conseil, a ému tous les amis de la tempérance.

Mgr l'archevêque, dans une lettre courtoise, prie les échevins de donner la préséance au projet Carter, et chacune des 42 sociétés de tempérance, suivant l'exemple de Sa Grandeur, a adressé au conseil une lettre le priant d'adopter le projet "sans délai."

Note d'histoire

LES VOYAGES

Il y a, de nos jours, une grande vogue. Fréquents et lointains souvent, ils deviennent de plus en plus une sorte de besoin factice qu'exaspère l'activité fébrile de la vie moderne. Le développement prodigieux des moyens de locomotion, en les rendant extrêmement faciles et sûrs, a entraîné de toutes manières... Depuis le jour où Colomb donna l'ordre de déployer les voiles pour commencer la première traversée du ténébreux Atlantique, peuplé, croyait-on, de monstres marins soufflant la tempête et la mort, voyageurs, explorateurs et touristes ont augmenté dans d'énormes proportions. Le XIXe siècle a mérité, à plus d'un titre, le surnom de siècle de la géographie. C'est, en effet, depuis 1830 surtout que l'Afrique a été explorée en tous sens et largement ouverte à la civilisation chrétienne et à la culture européenne. Les noms des Livingstone, des Stanley, des Brazza, restent toujours bonne figure à côté de ceux des Vesputse, des Cabral, des LaSalle et des LaVendrye, puisqu'il faut mettre tout à fait à part le nom de l'incomparable Colomb. Que restait-il donc pour le XXe siècle, au point de vue géographique? La découverte des deux pôles de la terre, et l'exploration en détail d'immenses régions en Amérique et surtout en Afrique. Une fois cette œuvre accomplie, on n'aura plus qu'à se croquer les bras, ou plutôt à se garer contre la chute des avions qui, d'un vol décidément trop lourd encore, envahissent peu à peu le domaine des oiseaux.

LUDOVIC D'EU.

La contestation de Saint-Jacques

ON DEMANDE LA DECHARENCE CIVIQUE DE M. ROBILLARD ET DE SES PRINCIPAUX AGENTS.

Le "Nationaliste" annonçait hier que l'élection de Saint-Jacques est contestée et il ajoutait que la requête déposée devant les tribunaux a été rejetée. Le nombre toute la série des actes interdits par la loi électorale; promesses d'argent, de "places", de faveurs de toute sorte; "télégrammes" passés par certaines, achetés à tant par tête d'année de gens; etc., etc. Le requérant affirme que M. Robillard a été élu à force d'argent. Il ajoute que ce dernier a eu connaissance de ces fraudes, qu'il les approuvait et qu'il y a personnellement participé.

Samedi, les huissiers rapportaient à la Cour l'originale de la requête et des autres pièces de procédure. M. Robillard a d'ici jeudi pour produire ses exceptions préliminaires. Aussitôt le jugement rendu sur ce point, les avocats du requérant demanderont d'interroger immédiatement M. Clément Robillard. Cet interrogatoire terminé, le requérant produira sans retard ses détails. C'est alors que le public apprendra de belles choses. Répétez ce que le "Nationaliste" disait hier: Cela fera un procès auquel on ne s'ennuiera pas.

On a sans doute remarqué les tentatives de chantage faites par la "Patrie" pour le compte des ministériels dans cette affaire de contestation. Trois ou quatre fois, le journal "indépendant" de la rue Sainte-Catherine a essayé de sauver M. Robillard en annonçant que les nationalistes auraient des surprises. La réponse des nationalistes, c'est... la requête de M. LaChapelle.

Sport

Suite de la Chronique Sportive

M. Albert Pigeon

Il est fort probable que la démission de M. Albert Pigeon, directeur de l'Association Nationale, a été acceptée. Un différend grave existe entre lui et le comité de direction de l'Association de hockey. M. Pigeon avait conduit cette dernière au "Jubilé", mais ses collègues, surtout M. Lecours et Dorval, ont opté pour l'Arène et le maintien des couleurs violettes dans la ligue canadienne.

Puis, certains ont demandé à M. Pigeon s'il n'est pas fait pour régler le différend. Il est probable que, pour le moment, aucune annonce n'aura été faite au sujet de la démission de M. Pigeon.

Un nouveau joueur

Véritable "cheval" de Châteauguay, sera à Montréal demain et jouera sur l'équipe de National mardi prochain, contre Shamrock. C'est un excellent joueur de hockey.

Il paraît décidé que Hatley ne figurera plus sur l'équipe Nationale. Il n'est pas en condition et trop lent.

Un record

Los Angeles, 9 Janvier. Oldfield, conduisant son courrier "Bona", au parc Ascot, a brisé le record du monde pour un deux, quatre et cinq milles. Temps pour les cinq milles, 4:25. Le record précédent détenu par Ralph Lee, Palma, était de 4:26.

TANCREDE MARSIL.

QUICONQUE A BESOIN

"SHOW CASES"

on chêne, pour magasins à \$6.50, \$7.50 du pied,—ou de magnifiques manteaux de cheminées à prix très bas,—ainsi que "fixture" de magasin, d'hôtel, et de boutiques de barbiers, et "Wall-Case" pour modistes, chapeliers, etc., etc.

Doit s'adresser à

S. MEUNIER & FILS

680 STE-CATHERINE, MONTREAL.

Près Avenue Pie IX.

La Typhoïde

Dans une interview donnée au "Standard", M. Janin, directeur du service des eaux, s'insurge contre l'assertion qui serait responsable dans une large mesure de la mauvaise qualité de l'eau. Le prolongement du tuyau de captation jusque en plein courant est son œuvre, et cette œuvre a coûté deux millions sans nous donner de l'eau parfaitement pure; mais il avait demandé aussi que les pouvoirs publics prissent des mesures pour empêcher la pollution des eaux fluviales—ce qui aurait coupé le mal dans la racine—et les pouvoirs publics n'ont rien fait. Il nous reste encore la ressource de la filtration. Pour lui, il a voulu d'abord prévenir la diète d'eau dont nous étions menacés par suite de la rapide écoulement de la ville.

M. Janin prétend qu'au printemps ou au commencement de l'été la prise d'eau sera assez éloignée du rivage pour nous assurer un approvisionnement d'eau aussi pure qu'il peut s'en trouver dans le Saint-Laurent à peu près hauteur. Il ajoute—ce que ce reste tout le monde admet—que la grande majorité des cas de typhoïde constatés jusqu'ici se sont produits dans les quartiers desservis par le Montreal Water Co. Voilà qui donne un "schéma" d'explication Lavalley-Gouin-Lapointe un aspect particulièrement odieux. C'est pour l'achat de ce qu'on appelle le "système" des autorités médicales, et par M. Janin, que la Ville est autorisée à dépenser cinq millions sans consulter les propriétaires.

La Société de bienfaisance irlandaise protestante est prête à donner ses soins à tous les malades irlandais protestants, typhiques et autres. S'adresser au président, M. John Cunningham; téléphones: Main 4354 et Upper 4243. Avis à ceux des lecteurs du "Devoir" qui seraient irlandais... et protestants.

Il est probable que l'administration de l'hôpital temporaire n'acceptera pas le don que vient de faire la ville, et qu'elle juge insuffisant. Aucune décision n'a encore été prise, mais la question sera discutée à la séance du comité, cette après-midi.

On se plaint de ce que la Ville, à la négligence de qui on attribue l'épidémie de typhoïde, n'ait assumé l'entretien des malades, alors qu'elle aurait dû prendre l'initiative du mouvement et avoir tous les frais à sa charge.

L'hôpital temporaire de la rue de l'Académie héberge actuellement 61 malades; cinq ont été admis samedi et trois seulement sont entrés hier. On y peut loger cent quarante malades.

Le major George Hooper, qui possède une ferme à Cartierville, s'est chargé de la fourniture du lait.

A l'église méthodiste Douglas, hier soir, le révérend docteur Young a parlé du devoir de tout citoyen désireux d'obtenir une meilleure administration des affaires municipales.

On ne doit appuyer, a-t-il dit en résumé, que des candidats honnêtes, et qui apporteront dans l'administration municipale toute l'honnêteté qu'ils mettent dans la conduite de leurs propres affaires.

En terminant, le docteur Young a demandé à son auditoire de travailler à épurer la vie municipale de cette ville et de n'être que des chrétiens et des hommes honnêtes.

Potins politiques

UNE GROSSE QUEBECQUE QUI POURRAIT AVOIR UN ETANGRENOUVELEMENT.

M. Auguste Lemieux sera-t-il ou ne sera-t-il pas le député d'Ottawa? That's the question.

M. Lemieux veut, M. Lemieux croit qu'après son frère le ministre, après son frère le shérif, il pourrait bien, lui aussi, décrocher sa petite timbale. Mais M. Laurier ne veut pas.

M. Laurier a sur le cœur certaine histoire d'extincteurs chimiques qu'il ne peut digérer.

Voici quelques années déjà, M. Laurier réussit à bloquer la marche ambitieuse du troisième des Lemieux, mais il lui fallut payer de sa personne et poser sa propre candidature. Devant le chef suprême, M. Lemieux s'inclina, mais la situation ne pouvait durer. Il vint un temps où, sous les critiques virulentes de certains députés de l'Ouest, M. Laurier dut se résigner à abandonner le mandat d'Ottawa.

Et M. Lemieux tout de suite de s'écrier: Voilà mon heure! Et il avait un peu raison.

En dépit des conseils et des avis très clairement formulés du grand chef, en dépit de la presse officielle et de sa campagne, Auguste a réussi l'autre soir à décrocher le pompon. Il s'est fait choisir par la "convention".

Mais ses adversaires ne désarment pas. Le Temps de samedi consacre au candidat ministériel un article au piment, dont nous nous citons en Revue de la Presse la partie essentielle. Il déclare que jamais il n'acceptera la candidature Lemieux; le Free Press, l'autre famille ministérielle, le traite avec aussi peu d'aménité le candidat Lemieux.

Comment cela finira-t-il? M. Lemieux est évidemment un remarquable tireur de fielles, mais M. Laurier est puissant, et le troupeau des fidèles a l'habitude de se couber sous sa volonte.

M. Lemieux a un frère ministre; c'est une force, mais une faiblesse aussi. Il se pourrait bien que l'on invitât un ministre à peser sur la volonte du petit frère, à lui faire comprendre la souveraine beauté des "compromis honorables".

Et alors, une autre combinaison s'esquisse qui sacrifierait tout simplement la représentation française d'Ottawa.

On sacrifierait M. Lemieux, mais on ne lui donnerait mieux, mais on ne lui donnerait pas le crève-cœur de se voir remplacer par l'un de ses concurrents français. On inviterait tout le monde à s'incliner devant... M. Charles Murphy, le secrétaire d'Etat qui abandonnerait Russell.

Mais il est vrai que les électeurs auront finalement leur mot à dire en tout cela et qu'ils sauront peut-être mettre d'accord M. Lemieux et ses adversaires ministériels.

MORGAN SONGERAT A VENDRE

Nous croyons tenir de bonne source que M. Henry Morgan, propriétaire des grands magasins de la rue Sainte-Catherine, connus sous le nom de Colonial House, a reçu une offre d'un grand syndicat new-yorkais pour cet établissement. La conclusion de l'affaire ne serait retardée que par une question de prix.

Les magasins Carsley s'élevant de deux millions en chiffres ronds, on se demande combien de millions il faudra pour acheter le "Colonial House".

Une lettre de M. le lieutenant-gouverneur

M. le lieutenant-gouverneur vient de honorer son retirant son patronage à la Société d'origine écossaise, dont certains anti-cléricaux ont tenu récemment d'établir une succursale à Montréal. L'Alliance Scientifique Universelle tend à propager des idées qui ne sont pas du tout les idées de l'apostolat en pays canadien-français.

M. le gouverneur C. A. P. Pelletier a adressé à Mgr. Bruchés la lettre que voici: Québec, 31 décembre 1909. A Sa Grandeur Mgr Paul Bruchés, Archevêque de Montréal.

Monsieur,

J'ai retiré mon patronage à l'Alliance Scientifique Universelle. J'en ai été très fâché.

Je tiens aussi à vous prévenir de la chose puisque c'est dans votre diocèse que se trouve le comité central de cette société pour le Canada.

Quand j'en ai accepté la présidence d'honneur, je croyais qu'il s'agissait simplement d'une association pour la diffusion de la science. Mais depuis l'ai pu constater, par le compte rendu de l'assemblée générale du 17 octobre dernier et par d'autres renseignements bien connus, que l'Alliance Scientifique Universelle tend à propager des idées qui ne sont pas du tout les idées de l'apostolat en pays canadien-français.

Comme lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, j'ai le devoir de répéter à votre sainteté, et de le faire à votre sainteté, de plus je suis catholique et j'ai toujours tenu à affirmer comme tel. Or ce n'est pas sur le déclin de ma carrière que je voudrais me voir qualifier de "sans hommes de pensée dans le fatras de la Renan".

De n'être pas l'objet, Monsieur, de ce que vous qualifiez de cette lettre si vous jugez la chose opportune.

Veuillez agréer, Monsieur, l'hommage de mes sentiments les plus dévoués.

C. A. P. PELLETIER.

TEMPERATURE

Aujourd'hui, maximum... 10
Minimum... 0
Hier, maximum... 10
Minimum... 0
Même date l'an dernier... 10
Baromètre—8 a.m., 30.55; 11 a.m., 30.60.

Habits Blancs DE TOUS GENRES

POUR Médecins, -- Dentistes, -- Barbiers, Commis de Bars Etc.

Tous les points, et demi, points constamment en magasin.

Nous les faisons aussi sur mesure à une heure d'avis.

Magasin ouvert le soir.

THE MONTREAL TRADE SUPPLY CO., 30, CARRE CHABOLLEZ. Tel Main 1663. (Commandes prises à domicile.)

Biscuits, Gâteaux, Pâtisseries

POUR obtenir de délicieux Biscuits, des Gâteaux savoureux, des Pâtisseries légères et appétissantes, il importe d'employer la Farine Royal Household OGILVIE

la meilleure au monde parce qu'elle est fabriquée avec le choix des blés de l'Ouest Canadien, sous la direction d'experts, dans nos immenses moulins pourvus de l'outillage le plus moderne.

C'est la qualité réellement supérieure des Produits Ogilvie qui nous a valu l'honneur d'être nommés

Par Brevet Royal, Fournisseurs de S. A. R. Le Prince de Galles. The Ogilvie Flour Mills Company, Ltd. MONTREAL WINNIPEG

QUICONQUE A BESOIN "SHOW CASES"

on chêne, pour magasins à \$6.50, \$7.50 du pied,—ou de magnifiques manteaux de cheminées à prix très bas,—ainsi que "fixture" de magasin, d'hôtel, et de boutiques de barbiers, et "Wall-Case" pour modistes, chapeliers, etc., etc.

Doit s'adresser à S. MEUNIER & FILS 680 STE-CATHERINE, MONTREAL. Près Avenue Pie IX.

DU FACTEUR DIRECTEMENT A L'ACHETEUR, DANS TOUT LE DOMINION.

PIANO Artistique Durable PRATTE

En vente seulement par L. E. N. PRATTE, à la nouvelle fabrique de Pianos Pratts, Vitouers et correspondants bienvenue. Nos: 2502-4 BOULEVARD ST-LAURENT (Vis à vis la Gare du Mile-End.) TEL. ST-LOUIS 2609.